





Jérôme Colrat

Directeur général de la Fondation ARHM

“ L'année 2025 marque une étape importante dans la vie de notre Fondation.

Après une année 2024 consacrée à la transition et à la réorganisation, l'année écoulée a été celle des premiers choix structurants. Dans un environnement marqué par l'augmentation des besoins en santé mentale et dans le champ du handicap, les tensions persistent, notamment sur les ressources médicales. Nous avons ainsi poursuivi les adaptations nécessaires afin de préparer l'avenir et de continuer à répondre aux besoins des personnes que nous soignons et accompagnons.

Les difficultés auxquelles notre secteur est confronté ne sont pas passagères. Elles nous obligent à faire évoluer nos pratiques, à renforcer nos coopérations et à adapter nos organisations. Ces évolutions sont nécessaires pour préserver notre mission d'intérêt général et continuer à proposer des réponses de qualité aux personnes concernées et à leurs proches.

Les équilibres sur lesquels notre secteur s'est longtemps appuyé évoluent profondément. Préserver notre mission d'intérêt général suppose d'accepter ces transformations et de faire évoluer nos organisations afin de continuer à répondre durablement aux besoins des personnes accompagnées.

Notre ambition est claire. Faire progresser, jour après jour, l'inclusion, le bien-être et le pouvoir d'agir des personnes que nous soignons et accompagnons, dans le respect de leurs choix et de leurs parcours de vie.

La Fondation ARHM dispose d'atouts rares. La complémentarité de ses activités, la diversité de ses expertises et l'engagement de ses professionnels lui permettent d'agir à chaque étape des parcours de vie. De la prévention au soin, de l'accompagnement à l'insertion, cette richesse nous permet de proposer des réponses adaptées aux besoins des personnes et des territoires. Elle nous oblige aussi à renforcer les coopérations entre les équipes, les métiers, les établissements et nos partenaires.

La santé mentale, le handicap et les situations de vulnérabilité mettent à l'épreuve notre capacité collective à prévenir, accueillir, soigner, accompagner et permettre à chacun d'exercer pleinement son pouvoir d'agir. Elles rappellent également l'importance des liens avec les familles, les proches aidants, les acteurs du territoire et l'ensemble de nos partenaires.

Notre Fondation a déjà traversé des périodes exigeantes. Son histoire montre qu'elle a toujours su faire évoluer ses réponses pour répondre aux besoins de son époque sans renoncer à sa finalité humaniste. Cette capacité d'adaptation lui a permis de se développer tout en restant fidèle aux valeurs qui la fondent.

L'année 2025 a également permis de préciser les travaux engagés dans le cadre du projet institutionnel. Nous voulons faire de la Fondation ARHM une référence pour la qualité des réponses apportées aux personnes concernées, aux proches aidants et aux professionnels. Cette ambition suppose de mieux articuler les compétences, les ressources et les expertises qui composent notre Fondation afin de renforcer les coopérations et de répondre plus efficacement aux besoins des personnes et des territoires. Elle repose aussi sur une responsabilité partagée et sur notre capacité à agir collectivement.

L'exigence de gestion et la fidélité à notre raison d'être ne s'opposent pas. Elles doivent progresser ensemble. C'est à cette condition que nous pourrions préserver ce qui fait la singularité du secteur privé solidaire et continuer à investir, innover et accompagner les mutations nécessaires.

Je mesure chaque jour l'engagement, les compétences et le sens des responsabilités des professionnels qui font vivre nos établissements et nos services. Je sais pouvoir compter sur des équipes engagées et sur des expertises reconnues. C'est cette richesse humaine qui permet à notre Fondation de poursuivre sa mission et d'aborder les évolutions à venir avec confiance.

Ce rapport d'activité témoigne de la diversité des actions menées en 2025. Il reflète avant tout le travail quotidien des femmes et des hommes qui font vivre nos établissements et nos services. Leur engagement, leur professionnalisme et leur sens des responsabilités constituent la première richesse de notre Fondation. Je tiens à les en remercier sincèrement.

Les évolutions engagées n'ont de sens que si elles nous permettent de mieux répondre à la mission qui nous rassemble : accueillir, soigner, accompagner et favoriser l'inclusion des personnes les plus vulnérables. C'est cette exigence qui donne sa cohérence à notre action et qui continuera à guider les transformations à venir.



SOMMAIRE

■ Édito	3
UNE FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 2017	5
■ Fondation ARHM	6
■ Gouvernance	8
UNE FONDATION ENGAGÉE	11
■ Centre hospitalier Saint Jean de Dieu	12
■ Pôle Logement	20
■ Pôle Prévention, Recherche et Innovation en Santé Mentale	24
■ Pôle Insertion et Accompagnement	30
■ Pôle Inclusion et Soins	34
RAPPORT MORAL	40
ANNEXES	45
■ Bilan financier 2025	46
■ Lexique	50



**CENTRE HOSPITALIER
SAINT JEAN DE DIEU**

**INSTITUT RÉGIONAL
JEAN BERGERET**

**SIÈGE DE
LA FONDATION**



290 route de Vienne

**Une fondation
reconnue d'utilité
publique depuis 2017**



Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARHM intervient dans les domaines de la santé mentale et du handicap.

La complémentarité de ses activités (prévention, recherche, soin et insertion) vise à améliorer le parcours et la qualité de vie des personnes accompagnées, sur la Métropole de Lyon, le département du Rhône et le sud de la Saône-et-Loire.

Fondation gestionnaire, elle met en œuvre des dispositifs innovants.

Fondation militante, elle s'engage pour la déstigmatisation de la maladie mentale et du handicap, et agit pour l'inclusion dans la Cité.

La Fondation ARHM en chiffres :



16 800 personnes
malades ou handicapées
soignées et accompagnées



1 830 professionnels
travaillant à temps plein
ou à temps partiel



PÔLE SANITAIRE

Le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu exerce des missions de service public de psychiatrie de secteur. Il a la responsabilité de la prise en charge des troubles psychiques dans cinq secteurs psychiatriques du département du Rhône (trois secteurs de psychiatrie générale et deux secteurs de psychiatrie infanto-juvénile) et via différentes structures intersectorielles : pôle de psychiatrie intersectoriel pour adultes, pôle de réhabilitation pour les pathologies à longue évolution, unité de soins spécialisée dans la prise en charge des adolescents, dispositif de soins des troubles du neuro-développement. 471 lits et places.

[Site hospitalier à Lyon 8^e]



Pôle
LOGEMENT

PÔLE LOGEMENT

Le pôle Logement de la Fondation vise à répondre aux besoins liés à l'inclusion par le logement des personnes malades et/ou en situation de handicap. Il développe une palette d'outils sociaux et différentes formes d'habitat : résidences-accueil, logements accompagnés, habitat inclusif pour personnes avec handicap psychique.

[Lyon 8^e]



PÔLE PRÉVENTION, RECHERCHE ET INNOVATION EN SANTÉ MENTALE

Le pôle Prévention, recherche et innovation en santé mentale constitue un levier de santé publique, de prévention, d'accompagnement, de formation, de recherche et d'innovation. Il agit auprès des personnes concernées, des jeunes, des familles, des professionnels et des territoires afin de prévenir les ruptures, développer les compétences et favoriser l'accès aux ressources en santé mentale.

Il réunit 5 composantes complémentaires :

- **Le service Prévention et accompagnement en santé mentale**, qui porte de nombreux dispositifs de prévention, d'écoute et d'accompagnement.
- **Les activités d'addictologie**, comprenant des CSAPA ambulatoires, des Consultations jeunes consommateurs et un CSAPA résidentiel.
- **L'Institut régional Jean Bergeret**, centre de formation et d'expertise en santé mentale.
- **Le Centre de documentation**, ressource spécialisée de la veille et de la diffusion des connaissances au service des professionnels.
- **Le M-Lab**, laboratoire de recherche, d'innovation et d'expérimentation en santé mentale.

PÔLE INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT

Le Pôle Insertion et accompagnement regroupe un ensemble d'établissements et de services :

- Établissement et service d'accompagnement par le travail, l'**ESAT Ateliers Denis Cordonnier** accueille des ouvriers porteurs de handicap mental ou psychique. Acteur socio-économique à part entière, il propose aux entreprises, administrations et particuliers différents services : nettoyage auto, espaces verts, conditionnement en salle blanche, assemblage, confection (330 places). [Dardilly]

Les établissements Moulin Carron, qui apportent un soutien à la réalisation des projets de vie des résidents porteurs de handicap psychique ou mental. [Dardilly]

- **Foyer d'hébergement de Lérine** (36 places) composé du Hameau de Lérine et des hébergements extérieurs (14 places).
- **Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) Moulin Carron** : 20 places.
- **Accueil de jour L'Oasis** pour adultes (20 à 60 ans) présentant un handicap intellectuel ou psychique : 19 places.
- **Foyer de vie Pierre d'Arcy** héberge et accompagne des résidents âgés de 40 à 65 ans à l'admission : 36 places.
- **Le Foyer de vie La Chevanière** accueille des personnes en situation de handicap psychique : 32 places. [Charnay-lès-Mâcon]

PÔLE INCLUSION ET SOINS

Le pôle Inclusion et soins regroupe des établissements et services qui accompagnent des enfants, des adolescents, des adultes et des personnes âgées en situation de handicap ou de vulnérabilité. Les accompagnements proposés, qu'ils concernent des personnes présentant des dépendances importantes ou engagées dans un parcours d'autonomie, d'insertion ou de réinsertion, sont adaptés aux besoins et au projet de vie de chacun.

Secteur Enfance

- **Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)** « troubles relationnels précoces » : 35 places pour des enfants de 0 à 6 ans. [Lyon 7^e]
- **Plateforme de coordination et d'orientation (PCO)** pour enfants de 0 à 12 ans présentant des troubles du neuro-développement. [Lyon 8^e]

Services d'accompagnement pour adultes

- **Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH)** psychiques ou autistes : 50 places à Lyon 8^e, 47 places à Lyon 2^e et 40 places à Lyon 3^e.
- **Dispositif d'accompagnement au logement inclusif pour adultes autistes (DALIAA)** : 5 places. [Lyon 8^e]
- **Service tutélaire**, à destination des personnes faisant l'objet d'une mesure de protection ordonnée par le juge des tutelles des tribunaux de Lyon et de Villeurbanne : 340 mesures autorisées. [Lyon 8^e]
- **Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE)** pour adultes en situation de handicap psychique : 70 places à Lyon 8^e.

Hébergement pour adultes et personnes âgées

- **Maison d'accueil spécialisée (MAS) Le Bosphore** : 40 places pour adultes autistes et psychotiques déficitaires avec troubles du comportement. [Lyon 8^e]
- **Unité résidentielle pour adultes porteurs de TSA (UR TSA)** : 6 places [Lyon 8^e]
- **Maison d'accueil spécialisée (MAS) Le Révolat** : 56 places pour adultes présentant un handicap mental et/ou physique et n'ayant pu acquérir un minimum d'autonomie. [Feyzin]
- **Etablissement d'accueil médicalisé (EAM) du Parc de l'Europe** : 22 places pour l'accompagnement éducatif personnalisé de personnes adultes avec un handicap psychique et/ou un trouble du neuro-développement. [Feyzin]
- **Petite unité de vie « Habitat Plus »** : 24 places pour personnes âgées avec troubles psychiques. [Lyon 8^e]

GOUVERNANCE

UNE GOUVERNANCE FIDÈLE À LA RAISON D'ÊTRE DE LA FONDATION

Fondation privée solidaire reconnue d'utilité publique, la Fondation ARHM agit dans les champs sanitaire, médico-social et social afin d'accueillir, soigner, accompagner et favoriser l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité psychique, mentale, sociale ou de handicap. Son action s'inscrit dans une ambition de rétablissement, d'inclusion et de renforcement du pouvoir d'agir des personnes, dans le respect de leurs choix.

DES VALEURS HUMANISTES TOUJOURS ACTUELLES

Les valeurs qui ont présidé à la création de l'association puis de la Fondation demeurent d'une grande actualité. Dans une société encore marquée par les inégalités, les discriminations et les ruptures de parcours, la Fondation réaffirme son attachement à la dignité humaine, à l'inclusion, à la solidarité, à l'innovation sociale et au pouvoir d'agir des personnes accompagnées. Ces valeurs constituent le socle de son projet institutionnel et orientent l'ensemble de ses décisions.

UN ENGAGEMENT INSCRIT DANS LES DROITS FONDAMENTAUX

L'action de la Fondation s'inscrit dans le cadre des grandes avancées législatives et internationales relatives aux droits des personnes en situation de handicap et de vulnérabilité. La Convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, ratifiée par la France en 2009, ainsi que la loi du 11 février 2005, rappellent que toute personne doit pouvoir exercer pleinement ses droits, sa citoyenneté et son pouvoir d'agir.

DANS LA CONTINUITÉ DES FONDATEURS

La Fondation ARHM poursuit l'am-

bition portée par ses fondateurs en l'adaptant aux enjeux contemporains. Son projet institutionnel réaffirme une conception du soin et de l'accompagnement fondée sur le rétablissement, la participation des personnes concernées et la reconnaissance de leur singularité.

Ses valeurs s'articulent aujourd'hui autour de cinq principes fondamentaux :

- **La dignité humaine**, qui consiste à reconnaître chaque personne comme un sujet à part entière, quels que soient son parcours, sa situation ou son niveau d'autonomie.
- **L'inclusion**, qui vise à permettre à chacun de vivre, de participer et d'exercer pleinement sa citoyenneté.
- **Le pouvoir d'agir**, qui soutient la possibilité pour les personnes de faire des choix, de participer aux décisions et de construire leur propre parcours de vie.
- **La solidarité**, qui traduit une action collective fondée sur l'intérêt général, la coopération et la responsabilité envers les plus vulnérables.
- **L'innovation sociale**, qui favorise le dialogue des pratiques, l'intelligence collective et la recherche de réponses nouvelles.

Ces principes constituent la référence commune des administrateurs, des professionnels et des partenaires.

NOTRE AMBITION POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS INCLUSIVE

La Fondation contribue à une société plus inclusive dans laquelle les personnes vivant avec des troubles psychiques, un handicap ou d'autres formes de vulnérabilité peuvent exercer pleinement leurs droits et leur citoyenneté.

Son ambition est de faire progresser, jour après jour, l'inclusion, le bien-être et le pouvoir d'agir des personnes qu'elle soigne et accompagne tout au long de leur parcours de vie.

UNE GOUVERNANCE D'ACTION AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Dans un environnement marqué par des besoins croissants, des ressources contraintes et des transformations profondes des secteurs sanitaire, médico-social et social, la Fondation fait le choix d'une gouvernance qui conjugue rigueur de gestion et finalité humaniste.

Plus qu'une gouvernance de gestion, la Fondation porte une gouvernance d'action qui conjugue qualité des soins et des accompagnements, qualité de vie au travail, innovation, coopérations territoriales et responsabilité sociétale et environnementale.

Sa stratégie s'appuie sur quatre grands défis :

- **Transformer les pratiques** et les organisations afin de mieux articuler les accompagnements au sein des établissements et dans les lieux de vie des personnes ;
- **Faire évoluer les politiques de ressources humaines**, les pratiques managériales et les coopérations entre les professionnels ;
- **Renforcer le pilotage économique** et la démarche d'amélioration continue de la qualité ;
- **Structurer le développement**, l'innovation et le rayonnement territorial.

Attachée aux valeurs du secteur privé solidaire à but non lucratif, la Fondation ARHM entend demeurer un acteur engagé de la société civile, au service de l'intérêt général, de l'innovation et de la dignité des personnes qu'elle soigne et accompagne.

GOUVERNANCE

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2025

Collège des fondateurs



Jean-François Bénévise

Président de la Fondation depuis 2020. Inspecteur général des affaires sociales, il a exercé des responsabilités de direction dans le champ social au sens large, au niveau central, en services déconcentrés, en collectivités territoriales, en agence et en établissement.



Alain Verret

Vice-président - il a exercé des fonctions de direction dans plusieurs hôpitaux, souvent dans le champ de la santé mentale. Directeur d'hôpital honoraire, il exerce aujourd'hui une activité de coaching pour des cadres, dirigeants d'entreprises et hospitaliers. Il est engagé dans la vie associative auprès de personnes avec handicap mental.



Florence Dibie-Racoupeau

Vice-présidente - Psychiatre de formation, elle a exercé dans plusieurs hôpitaux en région parisienne puis lyonnaise, essentiellement au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu où elle a été chef du pôle de gériopsychiatrie, avant d'intégrer le conseil d'administration.



Christian Juncker

Trésorier - Educateur spécialisé, musicothérapeute au CH Saint Jean de Dieu, directeur d'établissements médico-sociaux, directeur général d'Odyneo puis directeur des solidarités du Département du Jura, ancien délégué régional de l'Union des fédérations et syndicats nationaux d'employeurs sans but lucratif du secteur sanitaire, médico-social et social (UNIFED).



Serge de Kertanguy

Secrétaire - Courtier en assurances en retraite, il a cinq enfants dont l'un réside à la Maison d'accueil spécialisée de Revolat. Depuis fin 2019, il est conciliateur de justice dans le ressort du Tribunal de Villeurbanne

Collège des personnalités qualifiées



Corinne Tiberghien-Metzger

Elle a exercé des fonctions de direction d'établissements sanitaire et médico-sociaux du secteur associatif et elle est aujourd'hui déléguée départementale du Rhône pour la FEHAP.



Olivier Paul

Membre du collège opérationnel régional de l'Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) Auvergne-Rhône-Alpes, il est représentant des usagers dans différentes instances après une carrière professionnelle à EDF et GdF (management, développement, prospective, direction).



Thierry Beaudoux

Diplômé de Sciences Po Lyon et Urbanisme, il exerce très tôt dans le logement social sur le territoire lyonnais. En plus de 25 ans, il dirige différents services. Puis, il est 10 ans directeur général de la SEM immobilière à vocation sociale de la ville de Vénissieux. Sensibilisé aux troubles psychiques et cognitifs, il participe à la création de l'association Intermed avec Adoma.



Francois Valencony

Diplômé d'HEC Paris, il a rejoint le groupe familial Institut Mérieux avant de créer et diriger Mérieux Equity Partners, spécialisé dans le financement des entreprises du secteur de la santé et de la nutrition. Il est aujourd'hui dirigeant fondateur de General Inception, société spécialisée dans la création de sociétés innovantes dans le domaine de la santé.



Téo Girard

Représentante des personnes soignées et accompagnées par la Fondation.

Collège des partenaires institutionnels



Pascale Chapot

Conseillère départementale du Rhône



Sandrine Chaix

Vice-présidente déléguée à l'action sociale et au handicap de la Région Auvergne-Rhône-Alpes



Céline De Laurens

Adjointe au maire de Lyon déléguée à la santé et à la prévention.



Géraldine Janody

Conseil départemental du Rhône de l'Ordre des médecins



Isabelle Von Bueltinglsoewen

Professeure d'histoire contemporaine, présidente chargée de la recherche et des études doctorales à l'Université Lumière Lyon 2.



Xavier Rebêche

Directeur du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu et directeur général adjoint de la Fondation ARHM

“

L'ANNÉE ÉCOULÉE A D'ABORD ÉTÉ, POUR VOUS, UNE ANNÉE DE... ?

L'année écoulée a d'abord été, pour moi, une année d'arrivée et de découverte.

Découverte d'une institution singulière, par son histoire, sa place dans le paysage de la psychiatrie et surtout par la richesse des dispositifs qu'elle porte. Découverte également des professionnels, de leur engagement, de leur expertise et de leur capacité à faire vivre au quotidien des organisations complexes dans un contexte exigeant.

J'ai pris le temps de parcourir les unités, les services et de rencontrer les équipes. Ce contact direct m'a permis de mesurer la qualité des prises en charge, la diversité des modes d'intervention et le sens très fort du service public qui traverse l'ensemble des métiers. Cet engagement constitue l'un des premiers atouts de notre établissement.

J'ai également été marqué par la cohérence entre les projets portés par la Fondation et ceux du Centre hospitalier. Cette articulation entre sanitaire, médico-social et accompagnement permet de proposer des réponses au plus près des parcours de vie des personnes accompagnées.

L'année a également été marquée par une évolution importante de notre gouvernance. La séparation des fonctions de Directeur général et de Directeur d'établissement clarifie les responsabilités et renforce le pilotage du Centre hospitalier, dans une logique de complémentarité avec la Fondation. Ces évolutions demandent du dialogue et du temps, mais elles posent un cadre solide pour accompagner les transformations à venir.

QUEL FAIT MARQUANT RETENEZ-VOUS PARTICULIÈREMENT ?

Je retiens avant tout le travail engagé autour de l'élaboration d'une feuille de route pour le Centre hospitalier. Cette démarche a permis de définir des priorités médicales, organisationnelles et institutionnelles partagées. Au-delà du document lui-même, c'est surtout la méthode qui me semble importante : associer les équipes, clarifier les objectifs et donner de la lisibilité à notre trajectoire.

Je retiens également l'amélioration de nos délais de prise en charge. Dans un contexte particulièrement contraint en matière de démographie médicale, améliorer l'accès aux soins constitue un signal encourageant. Ces avancées montrent qu'il est possible d'améliorer concrètement la réponse apportée aux patients malgré les contraintes auxquelles nous sommes confrontés.

QUELLES PRIORITÉS GUIDERONT L'ACTION DANS LES ANNÉES À VENIR ?

Nos priorités s'inscrivent dans une logique de continuité maîtrisée et d'évolution assumée.

Nous poursuivrons les transformations engagées afin de rendre notre organisation plus lisible, plus pertinente et plus adaptée aux besoins des patients comme des professionnels.

Le contexte de démographie médicale impose une évolution de nos organisations. La place du médecin est appelée à évoluer vers davantage d'expertise, d'évaluation et de coordination des parcours, sans renoncer à ce qui fait la richesse de la psychiatrie : la relation, l'analyse clinique et la prise en compte de la singularité de chaque personne.

Le développement du dossier patient informatisé et son interopérabilité avec Mon espace santé renforceront la continuité des parcours et la coordination entre les acteurs. L'intelligence artificielle offrira également de nouvelles perspectives, sans jamais remplacer ce qui demeure au cœur du soin : l'écoute, le discernement clinique et la relation humaine.

Au fond, notre priorité est de faire évoluer notre organisation afin qu'elle demeure pertinente dans ses réponses, durablement soutenable et fidèle à ce qui fonde notre engagement auprès des patients. C'est à cette condition que nous continuerons à offrir une psychiatrie exigeante, humaine et accessible, capable de répondre aux défis des années à venir.

”



**Une fondation
engagée**



CENTRE HOSPITALIER SAINT JEAN DE DIEU

UNE PSYCHIATRIE DE PROXIMITÉ, HUMAINE ET OUVERTE SUR LA CITÉ

Le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu constitue le cœur sanitaire historique de la Fondation ARHM et l'un des principaux établissements privés solidaires spécialisés en psychiatrie en France.

Établissement de santé privé d'intérêt collectif (ESPIC), il assure les missions de service public de psychiatrie pour près de 625 000 habitants répartis sur cinq secteurs psychiatriques du Rhône, couvrant la psychiatrie adulte et la psychiatrie infanto-juvénile.

À travers ses unités d'hospitalisation, ses centres médico-psychologiques, ses hôpitaux de jour, ses équipes mobiles et ses nombreux dispositifs intersectoriels, le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu développe une psychiatrie de proximité attentive aux parcours de vie, au rétablissement et à l'inclusion dans la cité.

Cette ambition repose sur une conviction forte : la psychiatrie ne se limite pas aux murs de l'hôpital. Elle se construit avec les personnes concernées, leurs proches, les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et les collectivités, afin de proposer des réponses adaptées aux besoins et aux réalités de chacun.

Les équipes ont poursuivi les évolutions engagées afin de garantir l'accès aux soins, fluidifier les parcours et faire évoluer les pratiques vers une psychiatrie plus mobile, plus précoce et davantage orientée vers le rétablissement.

Cette dynamique s'inscrit pleinement dans le projet d'établissement 2022-2027, qui place au cœur de son action les parcours décloisonnés, la qualité des soins, l'innovation, le pouvoir d'agir des personnes et la coopération avec les partenaires du territoire.

UNE ANNÉE DE TRANSFORMATION ET DE MOBILISATION COLLECTIVE

L'année 2025 s'est déroulée dans

Chiffres-clés 2025

Centre hospitalier Saint Jean de Dieu



1 238 professionnels
soit 1092,51 ETP en CDD ou CDI au 31/12/2025



82 % des effectifs
directement affectés aux soins



252 lits
d'hospitalisation complète



219 places
d'hospitalisation à temps partiel



14 177 personnes
ont eu recours aux soins en 2025 soit + 1,9 % de patients accompagnés



+ 6,5 % d'activité
d'activité ambulatoire



28 sites
répartis sur un territoire de 1128 km²



Près de 625 000
habitants sur le territoire

un contexte de fortes tensions pour l'ensemble du système de santé mentale. L'augmentation des besoins, la complexification des situations et les difficultés de recrutement médical ont nécessité une adaptation permanente des organisations.

Face à ces enjeux, le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu a poursuivi sa transformation autour d'une feuille de route élaborée collectivement avec les chefferies de pôles, la conférence médicale d'établissement (CME), la direction des soins et l'équipe de direction.

Cette démarche a permis de définir des priorités communes visant à sécuriser les organisations, renforcer la continuité des soins,

clarifier l'offre de soins, fluidifier les parcours, accompagner l'évolution des métiers et moderniser les outils au service des patients et des professionnels.

Au-delà des projets organisationnels, cette feuille de route traduit une ambition plus profonde : accompagner l'évolution de la psychiatrie vers des prises en charge plus graduées, plus coordonnées et plus ouvertes sur la cité.

L'année écoulée a également été marquée par une évolution de la gouvernance de l'établissement avec l'arrivée du nouveau direc-

teur en janvier puis la nomination d'une directrice-adjointe à l'automne. Ces évolutions ont contribué à renforcer le pilotage stratégique et à inscrire l'hôpital dans une dynamique de continuité institutionnelle.

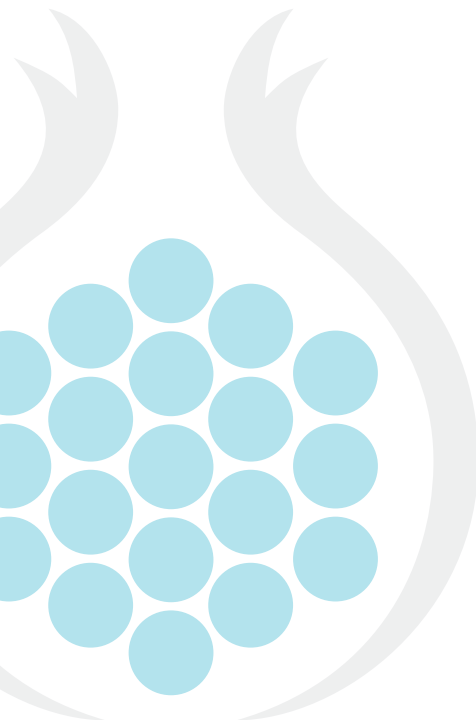
Dans le même temps, une réorganisation de l'équipe qualité a été engagée afin de consolider les processus, de renforcer la culture qualité et de préparer les prochaines échéances réglementaires, dans le prolongement de la certification conditionnelle prononcée précédemment.

GARANTIR L'ACCÈS AUX SOINS DANS UN CONTEXTE DE BESOINS CROISSANTS

Malgré les tensions démographiques qui touchent l'ensemble du secteur psychiatrique, le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu a poursuivi sa mission de service public grâce à la mobilisation des équipes médicales, soignantes, sociales, administratives, techniques et logistiques.

Les structures ambulatoires, les unités d'hospitalisation et les partenaires du territoire ont poursuivi





leurs coopérations afin de limiter les ruptures de parcours et de proposer les réponses les plus adaptées aux besoins des personnes.

En 2025, les équipes du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu ont poursuivi leur mission avec la même exigence de qualité et de proximité, en accompagnant 14 177 patients, en réalisant 172 904 actes ambulatoires et 80 825 journées d'hospitalisation complète, tandis que l'activité ambulatoire a poursuivi sa dynamique avec une progression de 6,5 %.

Ces chiffres traduisent la capacité des professionnels à maintenir l'accès aux soins tout en accompagnant les transformations nécessaires de l'établissement.

Malgré une évolution démographique médicale particulièrement défavorable et le départ de plusieurs praticiens à la retraite, l'établissement a su maintenir une dynamique soutenue d'accueil des patients. Cette mobilisation collective a permis de réduire tendanciellement les délais d'admission, ce qui constitue une véritable gageure dans le contexte actuel de tensions sur les ressources médicales.

Il convient de souligner tout particulièrement l'engagement des chefferies médicales et de l'encadrement, qui ont assuré la continuité institutionnelle lorsque l'organisation a été confrontée à des départs, des absences ou des situations de fragilité. Cette responsabilité collective a été déterminante pour préserver la qualité des prises en charge.

DÉVELOPPER UNE PSYCHIATRIE PLUS MOBILE, PLUS PRÉCOCE ET PLUS INTENSIVE

L'évolution des besoins et des pra-

tiques conduit progressivement le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu à développer des réponses plus graduées, plus intensives et davantage ancrées dans les lieux de vie des personnes.

Non seulement l'hospitalisation n'est pas toujours la réponse la plus adaptée, mais il faut repenser la prise en charge au plus près de la médecine de ville et faire le lien entre nos professionnels pour mieux coordonner les actions autour des besoins des personnes.

Les équipes ont ainsi poursuivi le développement des alternatives à l'hospitalisation, renforcé les coopérations avec les professionnels de premier recours et favorisé des interventions plus précoces afin de prévenir les ruptures et limiter les situations de crise.

RÉCREA : UNE NOUVELLE RÉPONSE AUX CRISES PSYCHIQUES

Inauguré en juillet 2025, le dispositif RéCrEA (Résolution de la crise en ambulatoire), porté par le pôle G25, propose une approche innovante de la prise en charge des crises psychiques. Implanté à Oullins, le dispositif RéCrEA associe trois modalités complémentaires : un hôpital de jour de crise, une équipe mobile et un service de soins intensifs à domicile. Cette organisation permet d'éviter, lorsque cela est possible, le recours systématique à l'hospitalisation complète et d'intervenir rapidement au plus près du lieu de vie des personnes.

L'équipe pluridisciplinaire mobilise des compétences complémentaires afin de proposer des réponses coordonnées, personnalisées et adaptées aux besoins des patients. RéCrEA illustre l'évolution de la psychiatrie vers des soins plus mobiles, plus intensifs

SYNTHÈSE DES DONNÉES D'ACTIVITÉ		2024	2025	Ecart (%)
File active globale établissement				
File active globale	Nombre de patients	13 910	14 177	8.6
File active - Psychiatrie adulte	Nombre de patients	10 134	10 690	7.8
File active - Psychiatrie infanto-juvénile	Nombre de patients	3 926	3 654	11.8
Taux de recours au soin	En %	1,74	1,63	
Taux de nouveaux patients	En %	31,1	30,5	
Activité globale établissement				
Activité ambulatoire	Nombre d'actes	162 368	172 904	5.7
	Nombre de patients	13 547	13 854	9.9
Hospitalisation - Temps partiel	Nombre de séjours	1 723	1 991	29.2
	Nombre de journées ⁽¹⁾	21 005	20 081	7.2
	Nombre de patients	1 014	1 009	2.6
	Nombre de venues HJ	25 829	24 492	4.2
Hospitalisation - Temps complet	Nombre de séjours	1 973	1 966	-12.1
	Nombre de journées	79 743	80 825	-6.6
	Nombre de patients	1 280	1 251	-7.5
Activité adulte				
Activité ambulatoire	Nombre d'actes	110 276	118 392	10.6
	Nombre de patients	10 052	10 386	12.4
Hospitalisation - Temps partiel	Nombre de séjours	1 508	1 793	38.2
	Nombre de journées ⁽¹⁾	17 011	16 981	16.1
	Nombre de patients	811	817	6.3
	Nb de venues HJ ⁽²⁾	19 673	19 521	14.6
Hospitalisation - Temps complet	Nombre de séjours	1 868	1 889	-14.2
	Nombre de journées ⁽¹⁾	77 763	78 761	-6.6
	Nombre de patients	1 222	1 208	-8.9
Hospitalisation - Temps plein en psychiatrie adulte				
Taux d'occupation		88.3	90.3	
Durée moyenne d'hospitalisation par malade (DMHM)		63.6	65.2	
Activité infanto-juvénile				
Activité ambulatoire	Nombre d'actes	52 092	54 512	-3.3
	Nombre de patients	3 632	3 631	4.3
Hospitalisation - Temps partiel	Nombre de séjours	215	198	-11.5
	Nombre de journées ⁽¹⁾	3 994	3 100	-19.3
	Nombre de patients	204	192	-10.5
	Nb de venues HJ ⁽²⁾	6 156	4 971	-19.3
Hospitalisation - Temps complet	Nombre de séjours	105	77	52.2
	Nombre de journées ⁽¹⁾	1 980	2 064	-9.3
	Nombre de patients	58	43	31.8

⁽¹⁾ journées calculées selon la règle PMSI : présence en journée + (présence en demi-journées/2), y compris les nuitées

⁽²⁾ une venue est une présence en hospitalisation de jour, qu'elle soit sur une journée ou une demi-journée

II *Aller vers ces personnes fait pleinement partie du travail de soin. Cela implique d'adapter nos cadres, de sortir des lieux habituels de la psychiatrie et de composer avec des parcours marqués par la rupture, dans une temporalité souvent différente de celle des soins classiques.* II

Xavier Richen,
responsable médical
d'Interface SDF

et plus proches du quotidien des personnes.

ALLER VERS LES PLUS ÉLOIGNÉS DU SOIN

Certaines personnes vivant avec des troubles psychiques restent durablement éloignées des dispositifs de soins en raison de la précarité, de parcours de vie marqués par les ruptures ou d'une perte de confiance envers les institutions. Ces réalités appellent des approches proactives reposant sur l'aller-vers et la création de liens de confiance.

Depuis près de trente ans, le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu développe cette démarche à travers Interface SDF, créée en 1997 et reconnue comme l'une des équipes pionnières de psychiatrie précarité en France. Inscrite dans le cadre national des équipes mobiles psychiatrie précarité, elle intervient sur les 58 communes de la Métropole de Lyon en lien avec les acteurs du champ sanitaire, social et médico-social.

L'année 2025 a été marquée par une transition médicale progressive assurant la continuité du dispositif, dont l'action vise à favoriser l'accès au droit commun et à prévenir les ruptures de parcours des personnes les plus vulnérables.

PROMOUVOIR UNE PSYCHIATRIE ORIENTÉE RÉTABLISSEMENT ET MIEUX ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu poursuit le développement d'une psychiatrie fondée sur le rétablissement, le pouvoir d'agir des personnes et la participation des usagers et de leurs proches.

Cette approche se traduit concrè-

tement par le développement des programmes de psychoéducation, la place accordée aux proches, le recours croissant à la pair-aidance et l'association des personnes concernées aux réflexions institutionnelles.

Elle s'inscrit également dans une démarche visant à promouvoir une psychiatrie plus moderne, à travers les pratiques de désescalade, le développement des espaces d'apaisement et les réflexions engagées autour du moindre recours à l'isolement et à la contention.

TRANSFORMER L'OFFRE DE PÉDOPSYCHIATRIE POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Dans un contexte marqué par l'augmentation continue des besoins en santé mentale des enfants et des adolescents et par des tensions persistantes sur les ressources médicales, les équipes de pédopsychiatrie ont poursuivi la réorganisation progressive de l'offre de soins.

L'année 2025 s'inscrit dans une période de profonde restructuration de l'organisation de l'offre pédopsychiatrique. Le travail engagé traduit une volonté de recomposition globale visant à adapter les organisations aux besoins des enfants, des adolescents et de leurs familles, à renforcer la lisibilité des parcours et à consolider l'ancrage territorial des réponses proposées.

Cette dynamique s'accompagne d'une redéfinition progressive des projets de service et d'une réflexion sur les organisations, dans un environnement particulièrement contraint marqué par des ressources médicales sous tension et des équilibres organisationnels fragilisés.

L'objectif poursuivi demeure celui

d'une pédopsychiatrie plus lisible, plus coordonnée et plus accessible au bénéfice des enfants, des adolescents et de leurs familles.

FAIRE ÉVOLUER LES MÉTIERS

Les transformations engagées au sein du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu ont conduit à poursuivre les réflexions autour des nouveaux métiers, du développement des infirmiers en pratique avancée, de la clarification des responsabilités et de la reconnaissance des expertises médicales, paramédicales et managériales.

Dans un contexte de fortes tensions sur les équipes, cette évolution vise à renforcer la complémentarité des compétences et à accompagner les professionnels dans l'évolution des pratiques.

En juin 2025, de nouveaux horaires de travail ont été mis en œuvre au sein des équipes paramédicales de jour et de nuit des unités d'hospitalisation complète. Cette réorganisation visait à harmoniser les prises de poste des infirmiers et aides-soignants afin d'améliorer la continuité des soins et de limiter les risques de perte d'information liés aux relèves successives.

Les temps de chevauchement créés au cours de la journée favorisent les échanges cliniques, les temps institutionnels, les actions de formation ainsi que la prévention des risques. Cette évolution répond également à un enjeu d'attractivité et de fidélisation des professionnels.

FLUIDIFIER LES PARCOURS ET MIEUX COORDONNER LES RÉPONSES

La question des parcours patients a constitué un enjeu majeur tout au long de l'année. Les travaux en-

gagés ont visé à promouvoir une meilleure coordination transversale entre les acteurs, à prévenir les situations bloquantes et les ruptures de parcours, ainsi qu'à optimiser les capacités d'accueil de l'établissement.

Cette approche, particulièrement attentive aux situations complexes, contribue à renforcer la continuité des prises en charge et à mieux articuler les réponses apportées aux personnes accompagnées.

QUALITÉ, DROITS DES PATIENTS ET BIEN-TRAITANCE : UNE EXIGENCE QUOTIDIENNE

Au-delà des évolutions organisationnelles, le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu poursuit une ambition constante d'amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge.

En 2025, les travaux conduits par le groupe Iso-contention, les réflexions autour du développement des espaces d'apaisement et les formations aux techniques de désescalade traduisent une volonté commune de promouvoir une culture institutionnelle orientée vers le moindre recours aux mesures restrictives et vers l'objectif partagé d'une « zéro contention ».

Cette démarche s'inscrit pleinement dans une vision du soin centrée sur le rétablissement, la dignité et le respect des droits des personnes.

MODERNISER L'HÔPITAL ET ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS

L'année 2025 a été marquée par plusieurs projets structurants destinés à accompagner les transformations de l'établissement et à soutenir les professionnels dans

leurs pratiques.

Le déploiement du dossier patient informatisé Sillage constitue l'un des principaux chantiers de modernisation de l'établissement. Sa préparation a mobilisé de nombreux professionnels autour d'un objectif commun : améliorer la qualité, la sécurité et la coordination des prises en charge.

Parallèlement, les travaux engagés autour de l'attractivité, de l'évolution des modes de planification et de l'accompagnement au changement témoignent de la volonté d'adapter les organisations aux nouveaux enjeux du soin et de soutenir les professionnels dans les transformations engagées.

AMÉLIORER LE CADRE DE SOINS ET LES CONDITIONS D'ACCUEIL

L'établissement a poursuivi ses efforts d'amélioration du cadre bâti et des conditions d'accueil afin d'offrir aux patients et aux professionnels un environnement plus adapté.

La mise en place des bracelets d'identification constitue une avancée importante, améliorant la sécurité des biens et des personnes tout en favorisant les conditions de liberté d'aller et venir des patients.

Par ailleurs, l'arrivée d'une nouvelle coordinatrice de la Maison des usagers et le développement de la pair-aidance ont permis de renforcer le dialogue avec les personnes accompagnées et leurs proches et de conforter la place accordée à l'expérience des usagers dans les parcours de soins.

FAIRE VIVRE UN PROJET COLLECTIF

Le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu repose avant tout sur l'engagement de ses professionnels et sur la complémentarité de leurs expertises.

Médecins, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants, psychologues, assistants sociaux, rééducateurs, secrétaires médicales, pharmaciens, préparateurs, équipes administratives, logistiques, techniques et hôtelières participent chaque jour à la qualité des soins et à la continuité des parcours. Cette diversité de métiers constitue une richesse essentielle. Elle permet d'articuler approches médicales, soignantes, psychologiques, sociales et éducatives afin de répondre à la complexité des situations rencontrées.

La coopération entre les équipes, la pluridisciplinarité et l'intelligence collective demeurent des leviers majeurs pour faire vivre le projet d'établissement. Au-delà des organisations, c'est cette mobilisation quotidienne qui permet au Centre hospitalier Saint Jean de Dieu de poursuivre sa mission

de service public et d'accompagner les transformations de la psychiatrie.

L'année écoulée témoigne de la capacité de l'établissement à se rassembler autour d'une vision qui se précise : celle d'une psychiatrie de proximité, attentive aux parcours, respectueuse des droits des patients et profondément ancrée dans son territoire.

Dans un contexte exigeant, l'établissement a su maintenir le cap, renforcer ses coopérations internes et externes, et poursuivre les transformations nécessaires avec responsabilité et engagement collectif.



FORUM DES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE AU CH SAINT JEAN DE DIEU LE 18 SEPTEMBRE.

Bon remède contre l'isolement et la solitude, les GEM sont créés par des personnes concernées par des troubles psychiques. Le Forum organisé par la Maison des usagers a été l'occasion pour les GEM de la région de présenter leurs activités aux patients autour d'un goûter.

PERSPECTIVES 2026

Dans un environnement en profonde mutation, le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu poursuit les transformations engagées afin de répondre aux besoins croissants de la population et aux attentes des personnes accompagnées.

Les priorités portent notamment sur :

- Le renforcement de l'attractivité médicale et soignante,
- La poursuite du développement des alternatives à l'hospitalisation complète,
- La fluidification des parcours et la clarification des filières de soins,
- Le déploiement du dossier patient informatisé Sillage,

- Le renforcement des démarches qualité et de la culture de bientraitance,
- Le développement des coopérations avec les acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux et de premier recours,
- La poursuite d'une psychiatrie orientée vers le rétablissement, la participation des usagers et le respect des droits des personnes.

La visite de certification réalisée en février 2026 constitue également un temps fort pour l'établissement et un levier supplémentaire d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des prises en charge.

TÉMOIGNAGE

Des formats courts pour mieux accompagner les parcours de rétablissement



Jérôme Weisse,

cadre de santé et coordinateur du projet au Pôle intersectoriel de soins et de réhabilitation (PISR)

En 2025, le Pôle intersectoriel de soins et réhabilitation du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu a fait évoluer son offre de psychoéducation. Rencontre avec Jérôme Weisse.



DANS QUEL CONTEXTE EST NÉ LE PROJET ?

Le projet est né d'un constat simple : des programmes de psychoéducation souvent trop longs, pouvant décourager les usagers. Le Centre d'évaluation et de soin ambulatoire en réhabilitation (CESAR) proposait déjà des parcours solides, mais leur durée rendait l'engagement difficile dans le temps. Parallèlement, d'autres dispositifs du pôle* développaient des actions similaires. Nous avons donc repensé collectivement cette offre en concevant des formats plus courts, appelés « capsules » (4 à 6 séances), intégrés dans un parcours personnalisé. L'objectif : élargir l'offre, mieux répondre aux besoins et construire un cadre commun entre dispositifs.

COMMENT CE PROJET S'EST-IL STRUCTURÉ ?

Lancé début 2025, il a mobilisé 24 professionnels de différents métiers issus de trois dispositifs ambulatoires. Dix-huit groupes de travail ont transformé les programmes existants en modules courts. L'investissement a été conséquent : plus de 40 heures de travail en moyenne par module. Au-delà des contenus, un cadre structurant a été élaboré : outils partagés, supports pour les animateurs et les participants, formations internes et procédures communes. En six mois, 13 modules ont été créés et déployés dès septembre.

QUELS PREMIERS RÉSULTATS OBSERVEZ-VOUS ?

Ces temps de psychoéducation permettent une meilleure compréhension des troubles et des traitements, et soutiennent le rétablissement. Entre septembre et mars, 87 personnes ont bénéficié des modules, représentant plus de 500 actes. Les retours sont très positifs : les formats courts favorisent l'adhésion et l'engagement. Certains modules ont été doublés pour réduire les délais d'accès. Surtout, les usagers s'inscrivent dans un parcours en enchaînant les modules selon leurs besoins, ce qui renforce la continuité de l'accompagnement. Ces temps de psychoéducation, en facilitant la compréhension des troubles et des traitements, soutiennent le rétablissement.

AU-DELÀ DES RÉSULTATS, QUE RETENEZ-VOUS DE CETTE EXPÉRIENCE ?

Avant tout, une dynamique collective très forte. Le projet a créé des liens forts entre les équipes, décloisonné les pratiques et fait émerger un collectif transdispositif. Les équipes ont vécu une expérience stimulante et motivante marquée par des échanges riches et de nouvelles coopérations. Cette mobilisation a été une véritable force. C'est à la fois une réussite organisationnelle et une aventure humaine.

QUELLES SONT LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ?

Ce projet pose les bases d'une future plateforme de psychoéducation, en réunissant les expertises des différents dispositifs. Il devra continuer à évoluer : enrichissement des modules, diversification des formats, création d'une capsule animée entièrement par des pair-aidants. L'enjeu est aussi de diffuser cette dynamique plus largement. Au fond, ces formats traduisent une même ambition : proposer un accompagnement plus accessible et centré sur les besoins des personnes, en renforçant leur pouvoir d'agir.



*Hôpital de jour Jacques Prévert et Equipe Yves Tanguy

PÔLE LOGEMENT

HABITER DURABLEMENT, PRÉVENIR LES RUPTURES, FAVORISER L'INCLUSION DANS LA CITÉ

Le pôle Logement de la Fondation ARHM développe des solutions d'habitat et d'accompagnement destinées aux personnes vivant avec des troubles psychiques ou une situation de handicap. À travers ses résidences-accueil, ses logements accompagnés et ses dispositifs d'habitat inclusif, il contribue à sécuriser les parcours résidentiels et à favoriser l'inclusion dans la cité. En 2025, les équipes ont poursuivi leur mobilisation face à l'évolution des besoins et à la complexification des situations.

Créé en 2017, le pôle Logement développe une offre diversifiée allant de l'hébergement temporaire au logement autonome, afin de proposer des réponses adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap psychique.

En 2025, dans un contexte marqué par la complexification des situations accompagnées et le vieillissement progressif du public, les équipes ont poursuivi leur mission avec constance. Les données d'activité témoignent d'une mobilisation quotidienne au service de parcours résidentiels sécurisés, évolutifs et inclusifs.

UNE ANNÉE DE CONSOLIDATION ET D'ADAPTATION

L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique de transformation engagée à la fois sur le plan organisationnel et sur celui des pratiques professionnelles.

Le déploiement progressif du logiciel de gestion locative sociale Gelos au sein du pôle Logement a constitué une étape structurante dans l'évolution des pratiques professionnelles et des outils de pilotage. Ce nouvel environnement a permis de centraliser l'ensemble des données relatives à la gestion des logements et des parcours des personnes accompagnées, offrant ainsi une vision consolidée et actualisée de l'activité.

La Résidence-accueil Madeleine Pelletier, ouverte en novembre 2024, a poursuivi sa montée en charge. Sa mise en fonctionnement a nécessité un travail d'ajustement des modalités d'accompagnement, d'appropriation par les

Chiffres-clés 2025

Pôle Logement



13 professionnels

soit 12,8 ETP au 31/12/25



150 solutions

de logement

dont 45 appartements diffus



144 personnes

accompagnées par le pôle

dont 65 en résidence-accueil



119 personnes sur 144

sont sous mesure de protection (curatelle ou tutelle)

équipes et d'intégration au sein du pôle, dans une logique de complémentarité avec les autres dispositifs existants.

Ces évolutions se sont déroulées dans un contexte de tension en ressources humaines. Les mouvements internes liés à l'ouverture de la résidence, conjugués à des aspirations professionnelles individuelles, ont entraîné un renouvellement important des équipes. Les difficultés de recrutement, déjà identifiées les années précédentes, se maintiennent et nécessitent une adaptation continue de l'organisation du travail.

Les équipes ont poursuivi leur accompagnement dans un contexte humain exigeant, marqué notamment par des situations de fin de vie et de deuil au sein des résidences. Ces événements ont mobilisé les professionnels autour du soutien aux résidents, de l'accompagnement des proches et du maintien d'un cadre de vie sécurisant et bienveillant. Elles ont également renforcé la réflexion menée avec les partenaires sur l'adaptation des réponses aux be-

soins liés à l'avancée en âge.

Le vieillissement progressif du public accompagné et l'augmentation de la complexité des situations, en particulier au regard des problématiques de santé et de précarité, appellent une vigilance accrue et un renforcement des coopérations partenariales.

UNE ACTIVITÉ LOCATIVE DYNAMIQUE AU SERVICE DES PARCOURS

L'année 2025 se caractérise par une activité locative soutenue, reflétant le dynamisme des parcours résidentiels. Le Pôle Logement a réalisé 60 états des lieux entrants et 47 états des lieux sortants. Ces mouvements traduisent à la fois l'accès au logement de nouvelles personnes, souvent issues de parcours institutionnels, et des évolutions de trajectoires nécessitant des changements de logement.

Cette diversité de solutions constitue un levier essentiel pour ajuster les réponses aux besoins des personnes accompagnées. Les appartements d'essai occupent une place particulière. Ils offrent la possibilité d'expérimenter la vie en logement autonome dans un cadre sécurisé et de construire progressivement un projet résidentiel durable.

Le parc géré par le pôle Logement s'appuie sur 65 places en rési-

dences-accueil, 19 en colocations, 46 appartements diffus, ainsi que des logements spécifiques. Cette configuration permet de proposer des parcours résidentiels évolutifs, en fonction des niveaux d'autonomie et des besoins d'accompagnement.

UN PUBLIC ACCOMPAGNÉ AUX BESOINS COMPLEXES

Au cours de l'année, 144 personnes ont été accompagnées, dont 101 hommes et 43 femmes, avec un âge moyen de 49 ans. Cette moyenne d'âge, en progression, illustre le vieillissement du public et les enjeux associés en matière d'accompagnement dans la durée.

La répartition des mesures de protection juridique confirme la nécessité d'un suivi étroit : 90 personnes bénéficient d'une tutelle ou curatelle renforcée et 29 personnes d'une curatelle simple. Ces éléments traduisent l'importance d'un travail coordonné avec les mandataires judiciaires, mais également avec l'ensemble des partenaires sanitaires et sociaux.

Au-delà des données quantitatives, les personnes accompagnées présentent fréquemment des fragilités multiples associant isolement social, précarité économique et troubles psychiques parfois stabilisés mais persistants. Ces situations nécessitent des ré-

ponses individualisées, fondées sur une approche globale et un travail partenarial étroit.

L'ASLL, UN ACCOMPAGNEMENT AU CŒUR DE LA PRÉVENTION DES RUPTURES

Le service d'Accompagnement social lié au logement (ASLL) a accompagné 47 ménages en 2025. L'activité se répartit entre 15 nouvelles mesures, 23 renouvellements et 30 prolongations, illustrant la nécessité d'un accompagnement inscrit dans la durée.

Les interventions couvrent un large spectre : accès au logement, maintien dans le logement, gestion budgétaire, ouverture et maintien des droits, accès aux soins, coordination avec les bailleurs et les partenaires. Cette approche globale permet de sécuriser les situations et de prévenir les risques de rupture.



LA RÉSIDENCE-ACCUEIL MADELEINE PELLETIER A ÉTÉ INAUGURÉE EN MAI 2025.

Chaque logement a été pensé pour offrir luminosité, confort et autonomie, avec des espaces collectifs favorisant les échanges et la convivialité.

L'AIO, UN RÔLE CLÉ DANS L'ACCÈS AUX DISPOSITIFS

L'année 2025 a été marquée par la mise en œuvre de l'agrément AIO (Accueil, information, orientation), qui conforte le rôle du pôle Logement comme point d'appui de premier niveau pour les personnes rencontrant des difficultés d'accès ou de maintien dans le logement. Véritable porte d'entrée vers les différents dispositifs du pôle, ce service permet une première évaluation des besoins, l'identification des solutions adaptées et l'orientation vers les partenaires du territoire. En 2025, 86 personnes ont ainsi bénéficié de cet accompagnement.

UNE VIE COLLECTIVE QUI SOUTIENT L'INCLUSION

Au sein des résidences-accueil, la vie collective constitue un levier essentiel du rétablissement psychosocial. Sorties culturelles, activités de plein air, repas partagés ou actions inter-résidences contribuent à rompre l'isolement et à favoriser l'inscription dans une vie sociale choisie.

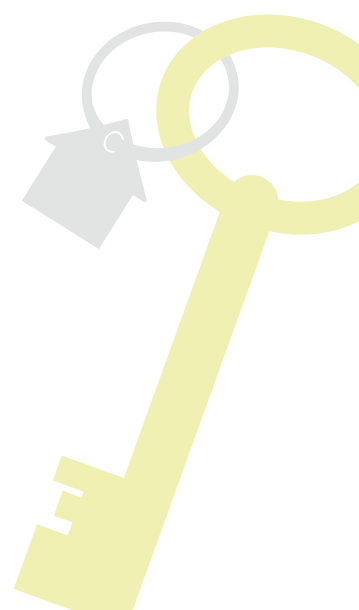
Ces initiatives contribuent directement au processus de rétablissement psychosocial, en favorisant

la participation, l'estime de soi et l'inscription dans un environnement social ouvert. Les partenariats développés renforcent cette dynamique et ouvrent de nouvelles perspectives d'inclusion.

DES ÉQUIPES ENGAGÉES DANS UN CONTEXTE EXIGEANT

Malgré un contexte exigeant, les équipes ont su maintenir la qualité des accompagnements tout en conduisant les évolutions nécessaires.

En 2025, le pôle Logement confirme sa place essentielle dans les parcours des personnes vivant avec un handicap psychique. Par la diversité de ses réponses et l'engagement de ses professionnels, il contribue chaque jour à construire des parcours résidentiels sécurisés, évolutifs et porteurs d'inclusion.



PERSPECTIVES 2026

La structuration du pôle Logement se poursuit en 2026 dans une logique de consolidation et d'adaptation aux besoins du territoire.

Parmi les priorités identifiées :

- ▀ Renouveler les agréments préfectoraux garantissant la continuité des missions.
- ▀ Renforcer les articulations internes et les coopérations partenariales afin de fluidifier les parcours.
- ▀ Engager des travaux de rénovation du patrimoine existant, notamment sur le site des Célestins.
- ▀ Accompagner l'extension de la Résidence-accueil de Pierre-Bénite.

- ▀ Lancer un groupe projet dédié à la création d'un tiers-lieu favorisant l'inclusion sociale et le soutien aux parcours résidentiels.
- ▀ Adapter les réponses aux évolutions des publics accompagnés, marquées notamment par le vieillissement des résidents et la complexification des situations.
- ▀ Poursuivre l'intégration du logiciel Gelos afin de consolider les outils de pilotage et le suivi des parcours résidentiels.

TÉMOIGNAGE

Accompagner vers et dans le logement : un levier de prévention au cœur des parcours



Anne-Sophie Velay-Rossi,
éducatrice spécialisée
& **Loïc Quinson,** conseiller en
économie sociale et familiale

Accéder à un logement, s'y installer durablement, le conserver : autant d'étapes clés dans un parcours de vie. L'équipe de l'accompagnement social lié au logement (ASLL) joue un rôle déterminant dans la sécurisation des trajectoires résidentielles. Rencontre avec Anne-Sophie Velay-Rossi et Loïc Quinson.

COMMENT ACCOMPAGNEZ-VOUS L'ACCÈS AU LOGEMENT DANS DES PARCOURS SOUVENT FRAGILISÉS ?

Anne-Sophie Velay-Rossi : L'objectif est de faciliter l'accès à un logement adapté pour des personnes dont les parcours sont souvent marqués par des ruptures. Nous intervenons à un moment clé de leur rétablissement, en les aidant à se projeter et à reprendre confiance en leurs capacités. Cet accompagnement très concret passe par la mobilisation de partenaires et le soutien des personnes accompagnées dans les démarches administratives, en tenant compte de leurs attentes, des contraintes et du rythme de chacune.

Loïc Quinson : Notre rôle est de les rendre actrices de leur projet. L'idée est qu'elles puissent construire un projet qui leur ressemble, puis se sentir capables de le porter. Nous intervenons comme des facilitateurs, pour définir un parcours cohérent et durable. Nous travaillons en binôme avec des approches complémentaires du fait de nos métiers différents. Une co-référence est mise en place au démarrage, puis l'accompagnement s'ajuste pour rester au plus près des besoins et des évolutions de la situation.

QUELS LEVIERS POUR SÉCURISER LES PARCOURS RÉSIDENTIELS ?

Notre action s'inscrit à la fois dans l'avant et dans l'après de la rupture. Nous accompagnons des personnes à la suite d'une hospitalisation, d'une expulsion ou d'un épisode de décompensation, afin de reconstruire un projet résidentiel, tout en restant attentifs aux fragilités qui peuvent émerger. L'ASLL s'inscrit en complémentarité des accompagnements existants. Le travail avec la Métropole, les équipes de soin et les acteurs du médico-social permet de croiser les regards, de coordonner les interventions et d'assurer une continuité dans les parcours.

COMMENT SE CONSTRUIT, AU QUOTIDIEN, UN ACCOMPAGNEMENT VERS UNE AUTONOMIE DURABLE ?

Le travail de proximité est central. Nous adaptons les modalités de rencontre aux besoins et aux habitudes des personnes : au bureau, à domicile, dans des lieux neutres ou dans l'espace public. Cette souplesse permet d'instaurer une relation de confiance et de tenir compte des éventuelles appréhensions, notamment vis-à-vis du milieu hospitalier. L'« aller vers » fait partie intégrante de notre approche. L'accompagnement porte sur l'accès aux droits, la gestion administrative et budgétaire, mais aussi sur l'appropriation du logement et de l'environnement, en lien avec les acteurs de proximité. Chaque accompagnement est singulier. Les parcours, les besoins et les environnements diffèrent, mais les avancées, parfois discrètes, sont déterminantes : accéder à un logement, s'y maintenir, s'approprier un quartier ou retrouver du lien social. Ces étapes contribuent à une inscription progressive dans une dynamique de citoyenneté. Elles témoignent aussi de la richesse de nos métiers, au plus près des parcours et des évolutions de chacun.

PRÉVENTION, RECHERCHE ET INNOVATION EN SANTÉ MENTALE

AGIR SUR LES DÉTERMINANTS DE LA SANTÉ MENTALE, TRANSMETTRE ET INNOVER

Le pôle Prévention, recherche et innovation en santé mentale (PRISM) réunit cinq composantes complémentaires : les activités d'addictologie, le service Prévention et accompagnement en santé mentale, le centre de formation – Institut régional Jean Bergeret, le centre de documentation et le M-Lab, espace d'innovation et d'expérimentation en santé mentale.

Cette approche globale permet d'agir auprès des personnes concernées, des jeunes, des familles, des aidants, des étudiants, des professionnels, des établissements, des partenaires et des collectivités dans une logique de santé publique, de coopération et de transformation durable des pratiques.

Dans un contexte marqué par l'augmentation des besoins en santé mentale, la diversification des vulnérabilités, les difficultés d'accès aux soins et les inégalités territoriales, l'année 2025 a été marquée par une dynamique de consolidation, de développement et de changement d'échelle.

ACCOMPAGNER DES SITUATIONS TOUJOURS PLUS COMPLEXES

Les activités d'addictologie poursuivent leur mission d'accueil, de prévention, d'accompagnement, de soins et de réduction des risques auprès des personnes confrontées aux conduites addictives.

En 2025, les deux Centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) ont confirmé leur rôle pivot dans la prise en charge des addictions et dans l'articulation entre soins, accompagnement social, prévention et réduction des risques.

■ Le **CSAPA ambulatoire**, 2025 a connu une relance nette de son activité. Les premiers accueils ont été redéployés, la file active a progressé et les Consultations jeunes consommateurs (CJC) ont connu une amplification notable. Cette dynamique confirme l'importance

Chiffres-clés 2025

Pôle PRISM



95 professionnels
en CDD ou CDI soit 69,38 ETP
au 31/12/2025



1 265 personnes
accompagnées par le CSAPA
ambulatoire



4 653 consultations
en addictologie



+ 30 % d'activité
des Consultations Jeunes
Consommateurs



24 territoires
engagés dans le dispositif
Ambassadeurs Santé mentale



15 animateurs
formés à la postvention
dans 11 départements

d'une intervention précoce auprès des adolescents et jeunes adultes avant l'installation durable de conduites addictives. Elle confirme aussi l'importance d'un travail renforcé avec les familles, les établissements scolaires, les structures jeunesse, les collectivités locales, le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation), les collectivités territoriales et les acteurs de la réduction des risques.

Le démarrage du projet de dossier usager informatisé NETVie et la réorganisation des fonctions supports ont participé à la modernisation et à la sécurisation des pratiques. Ces évolutions renforcent la traçabilité, l'harmonisation des pratiques professionnelles et la capacité de pilotage de l'activité.

■ Le **CSAPA résidentiel La Fucharnière** est resté fortement mobilisé, avec un taux d'occupation élevé. L'année confirme

l'évolution des profils accueillis : polyconsommations, troubles psychiques associés, situations sociales précaires et besoins d'accompagnement de plus en plus individualisés.

Les équipes ont adapté l'offre thérapeutique par le développement d'ateliers de thérapie cognitivo-comportementale, de programmes de psycho-éducation, d'un accompagnement infirmier renforcé et de parcours plus individualisés.

Les limites de locaux constituent désormais un enjeu stratégique majeur.

L'adaptation des infrastructures, leur conformité et leur capacité à offrir des conditions d'accueil satisfaisantes et sécurisées devront être traitées comme une condition de qualité, d'attractivité et de soutenabilité de l'offre résidentielle.

AGIR AVANT LES RUPTURES

Le service Prévention et accompagnement en santé mentale (PASM) constitue le bras opérationnel du pôle en matière de prévention, de promotion de la santé mentale et d'accompagnement précoce et d'aller-vers. Il intervient à l'interface du social, de l'éducatif, du

soin et de la santé publique, avec une attention particulière aux jeunes, aux familles, aux publics précaires et aux territoires exposés aux inégalités sociales et territoriales de santé.

L'année 2025 a été marquée par la consolidation des dispositifs existants, l'harmonisation des pratiques, le renforcement des équipes, la sécurisation de financement et le développement de nouvelles réponses adaptées aux besoins émergents.

Ambassadeurs Santé Mentale

Le dispositif Ambassadeurs Santé Mentale met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé mentale auprès des jeunes selon une démarche de pair à pair. Cette démarche est rendue possible grâce au partenariat avec Unis-Cité, acteur majeur du service civique, qui assure le recrutement, l'accompagnement et la mobilisation des jeunes volontaires.

En 2025, le dispositif a poursuivi son développement en France et à l'international. Trois nouveaux franchisés ont rejoint la dynamique, dans l'Oise, le Pas-de-Calais et le canton de Neuchâtel en Suisse. La Fondation Falret a également étendu le projet à un cin-

quième territoire d'Île-de-France. Présent désormais sur 24 territoires, cette progression traduit la solidité du modèle, sa capacité d'essaimage et sa reconnaissance institutionnelle.

Programmes Jeunesse et parentalité

Les programmes Jeunesse et parentalité œuvrent à la prévention et la promotion de la santé mentale et des conduites addictives auprès des jeunes et de leurs familles. Ils interviennent en particulier dans les établissements scolaires, à travers des actions de sensibilisation, des programmes d'éducation aux compétences psychosociales et des interventions en appui aux professionnels.

L'année 2025 a été marquée par une réorganisation de l'unité, l'arrivée d'un nouveau coordinateur et d'une chargée de mission ainsi que le renouvellement du pool d'intervenants. Plusieurs programmes ont été actualisés afin de mieux s'aligner avec les recommandations de Santé publique France, notamment autour des compétences psychosociales et de l'adaptation aux capacités attentionnelles des jeunes.

Le programme La Tête Haute illustre cette ambition. Dé-



AMBASSADEURS EN SANTÉ MENTALE : UN COLLECTIF ENGAGÉ

La rencontre régionale des Ambassadeurs en santé mentale a constitué un temps fort de l'année. Elle a permis aux volontaires de partager leurs outils, leurs expériences et leurs pratiques de sensibilisation tout en renforçant l'émergence d'un réseau régional engagé contre la stigmatisation et pour la littératie en santé mentale.



Cofinancé par
l'Union européenne



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Les Points Écoute adultes et le programme La Tête Haute bénéficient du soutien de l'Union européenne dans le cadre du Fonds social européen plus (FSE+), avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en faveur de la prévention et de la promotion de la santé mentale.

« Nous voyons des personnes qui sont très isolées socialement. Je les oriente vers les associations ou les centres sociaux pour leur permettre de créer du lien social et de sortir de chez elles. »

Emeline Furbacco,
psychologue au Point
Écoute Adulte

ployé depuis 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes, il constitue une initiative de prévention et de lutte contre la stigmatisation en milieu scolaire. Il repose sur une conviction forte : la santé mentale fait partie intégrante de la santé et le rétablissement est possible.



La Tête Haute, un programme dédié à la lutte contre la stigmatisation en milieu scolaire

■ Dispositifs d'écoute

Les Points Écoute adultes, Points Accueil Écoute jeunes, Points Écoute parents-enfants et Écoute étudiants représentent des portes d'entrée essentielles vers les ressources en santé mentale. Leur gratuité, leur confidentialité et leur implantation dans des structures de proximité en font des espaces d'accueil, d'écoute, d'orientation et de prévention particulièrement utiles dans un contexte d'accès difficile aux soins spécialisés.

L'année 2025 a constitué un tournant dans leur professionnalisation. La sécurisation de financements, le déploiement d'un logiciel dédié au suivi d'activité et le renforcement des articulations avec les dynamiques régionales ont renforcé leur lisibilité, leur pilotage et leur reconnaissance institutionnelle.

■ Les Funambules Lyon

L'année 2025 a également vu le lancement opérationnel des Funambules Lyon, dispositif destiné aux enfants, adolescents et jeunes adultes concernés par la maladie

psychique ou le handicap psychique d'un proche.

Longtemps invisibles dans les parcours de soins, ces jeunes proches deviennent aujourd'hui un enjeu majeur de prévention, à mesure que les soins se déploient davantage au domicile.

Porté nationalement par la Fondation Falret et déployé en Rhône-Alpes par la Fondation ARHM, en articulation avec les partenaires du territoire, notamment la Métropole Aidante, le dispositif propose un accueil souple : premiers entretiens individuels, accompagnement dans la durée selon les besoins, temps collectifs entre pairs, supports de médiation adaptés à l'âge, accueil en présentiel, à distance ou mixte.

SOUTENIR LES PROFESSIONNELS ET STRUCTURER LES TERRITOIRES

Au-delà de l'accompagnement direct des personnes, le pôle intervient comme ressource auprès des professionnels, des institutions et des territoires. Cette fonction d'appui technique, de coordination et d'animation de réseaux est un marqueur fort de son positionnement. La Fondation ARHM ne se limite pas à opérer des dispositifs, elle contribue à structurer les capacités collectives des acteurs de terrain.

■ Prévention du suicide et postvention

L'unité de prévention du suicide contribue à renforcer le repérage et l'accompagnement des situations de crise auprès des populations exposées et des professionnels de première ligne. En 2025, la structuration des actions de postvention s'est renforcée avec la formation de 15 animateurs. Elle intervient auprès des populations

exposées et des professionnels en première ligne, dans une approche globale et territoriale.

La postvention vise à accompagner les personnes endeuillées et les collectifs impactés après un suicide.

L'année 2025 a été marquée par la structuration renforcée des actions de prévention du suicide, avec la formation de 15 animateurs à la postvention dans 11 départements d'Auvergne-Rhône-Alpes.

La Fondation ARHM développe ici une approche collective et institutionnelle permettant d'aider les établissements sanitaires et médico-sociaux à anticiper, organiser et structurer leur réponse.

La modernisation du site mon-bot-prévention vers le répertoire ROSA marque une étape importante. Elle vise à renforcer la lisibilité des ressources disponibles et à inscrire l'outil dans une perspective d'interopérabilité nationale.

■ Psych'AURA ML

Psych'AURA ML vise à structurer, piloter et animer un réseau régional de psychologues intervenant en Missions locales et en lieux d'écoute financés par l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes.

En 2025, l'inauguration du réseau régional a permis de passer d'une phase de lancement à une phase d'animation structurée.

À travers les échanges individuels, les interventions territoriales, les actions formatives, les réunions territoriales et les journées régionales, Psych'AURA ML contribue à améliorer la qualité des accompagnements proposés aux jeunes en insertion tout en réduisant l'isolement professionnel des psychologues.

■ Dispositif d'appui pour la prévention des risques liés à la radicalisation (DAPR)

Historiquement centré sur les risques de radicalisation, le DAPR a vu son champ s'élargir à la prévention des radicalités sous différentes formes.

Cette évolution s'est accompagnée du recrutement d'une psychologue, du développement de nouvelles médiations thérapeutiques et de la mise en place d'une expérimentation fondée sur la libre adhésion, l'écoute des parcours et l'accompagnement des vulnérabilités psychosociales.

Le DAPR illustre la capacité du pôle à intervenir sur des vulnérabilités complexes, à la frontière de la santé mentale, du lien social, de la prévention et de la protection.

FORMER, TRANSMETTRE ET FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

Acteur engagé depuis plus de vingt ans dans le développement des compétences en santé mentale, l'Institut régional Jean Bergeret (IRJB) accompagne les professionnels, les équipes et les organisations dans l'évolution de leurs pratiques.

L'année 2025 a été marquée par la présentation d'un nouveau catalogue de formation et par le renouvellement de la certification Qualiopi, témoignant de la qualité et de la rigueur des actions conduites. L'Institut poursuit le développement de modalités pédagogiques diversifiées, associant présentiel, digital, blended learning et parcours certifiants.

Parmi les thématiques phares figurent notamment l'accompagnement des personnes vivant avec un trouble psychique, la prévention du suicide, les Premiers secours en santé mentale (PSSM),

les troubles du neurodéveloppement, les addictions, la prévention des radicalisations et les pratiques de soins en psychiatrie.

En 2025, l'Institut a également renforcé sa contribution à la stratégie globale du pôle : valorisation des expertises internes de la Fondation, développement de projets transversaux autour du rétablissement, des savoirs infirmiers en psychiatrie et des pathologies psychiatriques et début d'une activité de conseil en ingénierie pédagogique auprès de structures souhaitant diversifier leurs approches et leurs outils de formation.

DIFFUSER LES CONNAISSANCES ET SOUTENIR LA RECHERCHE

Le Centre de documentation constitue une fonction ressource essentielle du pôle. Il met à disposition des professionnels de la Fondation ARHM, ainsi que des étudiants et partenaires, une offre documentaire spécialisée en santé mentale, psychiatrie et secteur médico-social.

Il contribue activement au réseau national Ascodocpsy, notamment à travers la base SantéPsy, la réalisation de bibliographies pour la revue Santé mentale et le prêt entre bibliothèques.

La dynamique de transformation numérique s'est poursuivie avec la systématisation de la diffusion sélective de l'information, dispositif de veille permettant d'anticiper les besoins documentaires, de diffuser des informations ciblées et de soutenir les pratiques professionnelles.

L'année a également été marquée par le renforcement des liens avec la Fédération Recherche du CH Saint Jean de Dieu, à travers l'accueil structuré des internes, l'organisation du premier Afterwork

recherche et la contribution aux Jeudis de la recherche par la réalisation de dossiers thématiques et l'accompagnement des recherches documentaires.

Le Centre de documentation constitue un outil d'appui à la circulation des connaissances, à la veille, à la recherche et à la valorisation des productions scientifiques.

INNOVER AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES

Créé en 2021, le M-Lab constitue le laboratoire d'innovation en santé mentale de la Fondation ARHM. Il accompagne l'innovation sociale, numérique et organisationnelle grâce à une approche participative associant personnes concernées, proches, aidants, professionnels et porteurs de projets afin de développer des solutions adaptées aux usages réels.

En 2025, le M-Lab a poursuivi son engagement au sein de Digimentally, tiers-lieu d'expérimentation en santé mentale porté avec Le Vinatier et l'Adapei 69 dans le cadre de France 2030. Cette dynamique soutient des projets couvrant l'ensemble du parcours en santé

mentale, de la prévention au rétablissement, en passant par le soin, l'inclusion sociale et le handicap psychique.

Plusieurs projets illustrent cette capacité d'innovation : Maison virtuelle des adolescents, Emocare, JEFpsy et plateforme numérique dédiée au développement des compétences psychosociales en collaboration avec Santé Publique France. Ces projets articulent expertise métier, expérience utilisateur, ingénierie pédagogique, recherche et partenariats académiques.

À travers ces projets, le M-Lab affirme une vision exigeante de l'innovation : utile, éthique, participative, évaluée et ancrée dans les pratiques professionnelles. Cette approche constitue un levier de transformation pour la Fondation et un support de dialogue avec les partenaires publics, académiques et institutionnels.

En 2025, le pôle Santé mentale et addictions a renforcé la place de la Fondation ARHM dans les dynamiques régionales de recherche en santé mentale. À travers sa participation active à FLauRA, plateforme régionale de recherche en santé mentale

en Auvergne-Rhône-Alpes, il a contribué à la structuration d'un espace de coopération entre établissements, chercheurs, professionnels de terrain et acteurs institutionnels. Cette implication s'est notamment traduite par une participation aux travaux de structuration, à l'animation de webinaires et à la valorisation des expertises issues des pratiques de terrain.

Le pôle a également porté, avec le Centre hospitalier Saint-Cyr-au-Mont-d'Or et l'Association hospitalière Sainte-Marie, la construction d'un partenariat inter-hospitalier autour du recrutement d'un chargé de relais opérationnel partagé (CRO). Cette fonction vise à soutenir le développement de projets de recherche, leur montage méthodologique, leur coordination et leur suivi. Elle constitue un levier important pour développer une recherche interventionnelle, opérationnelle et évaluative, au service de l'amélioration des pratiques, de la qualité des parcours et de l'impact territorial des actions en santé mentale.

PERSPECTIVES 2026

En 2026, le pôle Santé mentale et addictions poursuit la consolidation de ses organisations et le développement de ses activités, dans un contexte marqué par l'augmentation des besoins en santé mentale, la diversification des vulnérabilités et la nécessité de renforcer les coopérations entre acteurs.

Les enjeux portent notamment sur :

- ▀ La structuration des parcours et l'évolution des dispositifs d'addictologie
- ▀ Le développement des actions d'aller-vers, de prévention et de soutien aux jeunes, aux familles et aux aidants
- ▀ Le renforcement des missions régionales, notam-

ment en matière de prévention du suicide, de post-vention et d'appui aux professionnels

- ▀ La diffusion des connaissances et le développement des compétences à travers l'Institut régional Jean Bergeret et le centre de documentation
- ▀ La poursuite des projets d'innovation portés par le M-Lab, en associant les personnes concernées et les partenaires
- ▀ Le renforcement de la dynamique de recherche et d'innovation, notamment à travers la plateforme FLauRA, au service des ambitions du pôle et des coopérations scientifiques régionales.

TÉMOIGNAGE

La postvention : accompagner les vivants pour prévenir durablement



Dr Juliette Grison-Curinier,
psychiatre au CH Saint Jean de Dieu, et
Elina Ripert, coordinatrice de projets
Prévention et accompagnement en santé
mentale à la Fondation

Lorsqu'un suicide survient, il laisse derrière lui des proches, des professionnels et des collectifs profondément bouleversés. Encore peu connue, la postvention vise à accompagner celles et ceux qui restent, à prévenir les conséquences du traumatisme et à renforcer durablement la santé mentale. Deux regards sur un même enjeu.



QUE LAISSE UN SUICIDE DERRIÈRE LUI ?

Juliette Grison-Curinier (JGC) : Le deuil après un suicide est un deuil particulier. À la perte s'ajoutent souvent la culpabilité, l'incompréhension, parfois un traumatisme. Beaucoup s'isolent, n'osent plus parler de ce qu'ils vivent. La postvention leur offre un espace où cette souffrance peut être entendue, comprise et partagée.

Elina Ripert (ER) : La postvention repose sur une logique de coopération. Aucun acteur ne peut agir seul face à des situations aussi complexes. Elle n'est pas uniquement l'affaire des professionnels de santé : directions, ressources humaines, encadrants et équipes ont tous un rôle à jouer.

PEUT-ON VRAIMENT SE PRÉPARER À L'IMPENSABLE ?

ER : Il ne s'agit pas seulement de gérer une crise. On a souvent tendance à penser que le problème n'existe pas tant qu'il n'est pas arrivé. Mais le jour où il arrive, disposer d'une ligne directrice permet de redonner de la place à l'humain. En 2026, cette dynamique s'est renforcée avec la formation de quinze animateurs régionaux et le déploiement de vingt actions de sensibilisation en Auvergne-Rhône-Alpes.

JGC : Les groupes de soutien montrent combien un accompagnement structuré peut transformer le vécu des personnes endeuillées. Partager des expériences avec d'autres devient porteur d'espoir et permet de sortir progressivement de l'isolement, de se projeter à nouveau dans la vie, sans renier la mémoire du proche disparu.

LA PRÉVENTION PEUT-ELLE COMMENCER APRÈS UN SUICIDE ?

JGC : Les personnes endeuillées présentent parfois elles-mêmes une vulnérabilité psychologique importante, avec un risque suicidaire accru. Les accompagner, c'est aussi prévenir.

ER : La postvention, c'est aussi de la prévention : prévenir les conséquences du suicide pour ceux qui restent. En préparant les établissements à répondre avec humanité, coordination et méthode, nous renforçons leur capacité d'action et contribuons à protéger durablement la santé mentale des personnes et des collectifs. Notre ambition est que chaque structure dispose des repères nécessaires pour faire face à l'impensable.



PÔLE INSERTION ET ACCOMPAGNEMENT

ACCOMPAGNER LES PARCOURS, SÉCURISER LES TRANSITIONS, RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR

Le pôle Insertion et accompagnement regroupe, au sein de la Fondation ARHM, un ensemble d'établissements et services d'hébergement, d'accompagnement à la vie sociale, d'accueil de jour et d'insertion professionnelle. Cette diversité permet de proposer des réponses graduées, articulant accompagnement vers l'autonomie, inclusion sociale et insertion professionnelle.

VERS UNE STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE QUALITÉ ET DE LA GESTION DES RISQUES

L'ensemble des établissements s'est engagé de manière active en 2025 dans la préparation des évaluations menées par la Haute Autorité de Santé (HAS). Ces travaux, et plus particulièrement la démarche d'autoévaluation, ont constitué un levier structurant pour :

- Revisiter les pratiques professionnelles,
- Renforcer la traçabilité des accompagnements,
- Identifier des axes d'amélioration opérationnels, notamment en matière de gestion des événements indésirables, de formalisation des projets personnalisés et de sécurisation des parcours.

Le déploiement progressif d'outils numériques a contribué à structurer les pratiques et à renforcer le pilotage de l'activité. Le dossier usager informatisé Imago facilite la centralisation des informations, des projets personnalisés et du suivi des parcours, tandis que la plateforme Ageval soutient la démarche d'évaluation et d'amélioration continue de la qualité.

Au-delà des solutions déployées, ces démarches ont favorisé une dynamique collective associant professionnels, personnes accompagnées, familles et encadrement autour d'une culture partagée de la qualité, de la gestion des risques et de l'amélioration continue.

UNE ADAPTATION CONTINUE DES DISPOSITIFS D'HÉBERGEMENT

Les dispositifs d'hébergement ont poursuivi leur adaptation face à l'évolution des profils des personnes accompagnées par le pôle Insertion et accompagnement. Les **Foyers Pierre d'Arcy, Lérine et La Chevanière** ont été confrontés à une augmentation des besoins en soins, à des situations de dépendance accrues et à des parcours de vie moins linéaires.

Pour y répondre, les équipes ont renforcé les liens avec le secteur sanitaire - les médecins traitants, l'hospitalisation à domicile et les spécialistes - et ajusté les accompagnements, tant dans les rythmes que dans les activités ou le soutien individualisé.

Le développement de solutions de logement accompagné plus souples, telles que les appartements diffus rattachés au Foyer d'hébergement de Lérine, illustre cette capacité d'adaptation.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE DES LOGIQUES DE PARCOURS

L'année 2025 confirme l'évolution du pôle vers des parcours plus fluides, plus individualisés et davantage tournés vers le milieu ordinaire.

Le **Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) Moulin Carron** joue un rôle structurant dans cette dynamique en accompagnant les personnes dans les différentes dimensions de leur vie quotidienne : logement, santé, insertion sociale, parentalité et accès aux droits.

Chiffres-clés 2025

Pôle Insertion et accompagnement



157 professionnels

en CDD ou en CDI soit 152,26 ETP au 31/12/2025



+ de 450 personnes accompagnées



330 places d'ESAT



75 708 journées ESAT



43 440 journées

d'hébergement et d'accueil de jour



29 personnes à l'accueil de jour



24 personnes au SAVS

Les délais d'admission témoignent toutefois de besoins encore insuffisamment couverts.

Les articulations entre établissements et services se renforcent progressivement, permettant de sécuriser les transitions, de prévenir les ruptures et de proposer des réponses plus évolutives, du logement accompagné vers une autonomie plus grande, en lien avec l'emploi, l'activité ou la vie sociale.

Cette logique de parcours, au cœur des orientations de Cap 2030, vise à mieux répondre aux aspirations des personnes accompagnées et à favoriser leur pouvoir d'agir tout au long de leur vie.

L'ESAT, UN LEVIER MAJEUR D'INCLUSION

Pilier structurant du pôle, l'**ESAT Ateliers Denis Cordonnier** a poursuivi en 2025 le déploiement de



son plan de transformation.

Avec 330 places autorisées et 360 personnes accompagnées en 2025, l'établissement a maintenu un niveau d'activité élevé, avec un taux d'occupation supérieur à 100 %.

L'année 2025 a été marquée par l'élaboration du projet d'établissement 2025-2029, le développement des parcours en milieu ordinaire et la structuration des projets professionnels avec la poursuite des actions de formation et de reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE).

Les résultats observés témoignent de cette dynamique avec 153 ouvriers formés et 79 RAE réalisées.

Près de 40 % des ouvriers vivent aujourd'hui en logement autonome, illustrant l'évolution des parcours et les attentes croissantes en matière d'autonomie, d'inclusion et de participation à la vie sociale.

PARTICIPATION DES USAGERS ET INNOVATION SOCIALE

Le renforcement de la partici-

pation des personnes accompagnées constitue un marqueur fort des pratiques du pôle en 2025.

Les établissements poursuivent leurs actions afin de reconnaître pleinement les personnes comme actrices de leur parcours et de la vie institutionnelle, en développant des espaces d'expression, de concertation et de co-construction.

Le film *Le Déclif*, porté par les résidents du Foyer de vie La Chevanière, illustre de manière emblématique cette dynamique. Impliqués dans l'ensemble des étapes du projet, de l'écriture à la diffusion, les résidents ont pu partager leurs expériences, leurs aspirations et leur regard sur leur parcours.

Cette dynamique se traduit également par le développement d'un jardin thérapeutique au Foyer de vie La Chevanière et d'ateliers d'hortithérapie, conçus comme des supports favorisant l'expression, la participation et le lien social. En faisant du vivant un support d'accompagnement, ces démarches contribuent à mobiliser les ressources des personnes accompagnées et à renforcer leur

pouvoir d'agir.

Au-delà de sa dimension artistique, cette réalisation constitue un outil de sensibilisation et de valorisation de l'expertise des personnes concernées.

Plus largement, la participation aux instances, aux groupes projets et aux entretiens individualisés continue de se développer, favorisant des pratiques professionnelles plus collaboratives et renforçant l'autodétermination des personnes accompagnées.

DES COOPÉRATIONS RENFORCÉES AU SERVICE DE PARCOURS PLUS SÉCURISÉS

Face à la complexité croissante des situations, le pôle a poursuivi le développement de ses coopérations territoriales.

Les liens avec le secteur sanitaire ont été consolidés, notamment avec les médecins traitants, les spécialistes et les dispositifs d'hospitalisation à domicile, afin de mieux répondre aux besoins de santé des personnes accompagnées.



UN NOUVEAU PARTENARIAT AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

À l'ESAT Denis Cordonnier, un nouveau partenariat avec Unisoap, acteur de l'économie circulaire, permet de développer une activité de fabrication de savons solides à partir de produits collectés dans les hôtels.

Sur place, les savons usagés sont entièrement transformés : nettoyage, broyage, recomposition, extrusion, découpe et estampillage. Ce processus mobilise aujourd'hui cinq ouvriers, impliqués à chaque étape de production.

Au croisement de l'insertion professionnelle et des enjeux environnementaux, cette activité contribue également à un objectif solidaire : les savons fabriqués sont redistribués à des structures engagées dans l'accès à l'hygiène pour tous.

Parallèlement, les partenariats avec les acteurs du logement, de l'emploi et de l'insertion ont été renforcés, favorisant une approche plus globale des situations et une meilleure continuité des accompagnements.

Ces coopérations contribuent à sécuriser les parcours, à prévenir les ruptures et à construire des réponses plus coordonnées, au plus près des besoins et des projets de vie des personnes accompagnées.

RÉORGANISATION DES ÉTABLISSEMENTS MOULIN CARRON

La réorganisation des établissements Moulin Carron constitue un chantier structurant engagé en 2025 pour adapter l'organisation aux évolutions des publics, aux enjeux de qualité et aux contraintes en ressources humaines.

L'audit financier et organisationnel réalisé a permis d'objectiver les besoins, d'identifier des leviers de mutualisation et de renforcer la coordination entre les établissements.

La structuration d'une logique de pilotage, appuyée sur des indicateurs et des outils communs, constitue un levier majeur pour améliorer la cohérence des dispositifs et optimiser l'utilisation des ressources, dans un contexte contraint.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET MAÎTRISE DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

Le pôle Insertion et accompagnement a engagé en 2025 une démarche de transition écologique visant à mieux maîtriser ses consommations énergétiques et

à inscrire ses pratiques dans une logique de sobriété et de responsabilité environnementale.

Un diagnostic des usages a permis d'identifier les principaux postes de consommation et de déployer de premières actions de sobriété (ajustement des pratiques, sensibilisation, optimisation des équipements). Cette dynamique ouvre des perspectives de pilotage énergétique à moyen terme.

Portées par les orientations de Cap 2030, ces évolutions témoignent de la capacité du pôle Insertion et accompagnement à faire évoluer ses organisations et ses pratiques pour répondre aux transformations des parcours de vie et aux besoins des personnes accompagnées, dans une logique toujours plus inclusive, coordonnée et adaptée.



30 ANS D'ACCOMPAGNEMENT AU CŒUR DES PARCOURS DE VIE

L'Accueil de jour L'Oasis a célébré ses 30 ans d'engagement auprès des personnes en situation de handicap. Créé en 1995 à Dardilly, aux côtés de l'ESAT Denis Cordonnier, il accompagne depuis l'origine des personnes à des moments clés de leur parcours.

En proposant des activités adaptées, L'Oasis favorise le maintien des capacités, le développement de l'autonomie et la préparation de nouvelles étapes de vie, qu'il s'agisse d'une poursuite d'activité ou d'une transition vers un autre cadre.

Cet anniversaire vient souligner la continuité de son engagement et sa capacité à faire évoluer ses réponses au plus près des besoins des personnes accompagnées.

PERSPECTIVES 2026

En 2026, l'enjeu principal est de consolider les transformations engagées dans un contexte toujours marqué par la tension sur les ressources humaines, l'évolution des publics et la contrainte financière.

Les priorités portent notamment sur :

- La stabilisation des équipes et le renforcement de l'attractivité,
- L'adaptation des accompagnements au vieillisse-

ment et à la complexité des situations,

- La poursuite de la transformation de l'ESAT et du développement de l'inclusion professionnelle,
- Le renforcement des articulations entre dispositifs pour fluidifier les parcours,
- La consolidation des démarches qualité et des outils de pilotage,
- Le développement des coopérations territoriales.

TÉMOIGNAGE

Le Déclat : quand la création ouvre le dialogue

Le Déclat est un film documentaire conçu et réalisé par cinq résidents du Foyer de vie La Chevanière, quatre membres du GEM Atout Trèfle de Mâcon, accompagnés par le cinéaste Yannick Coutheron.



À La Chevanière, des résidents se sont engagés dans une démarche collective peu ordinaire : concevoir et réaliser un film pour partager leur expérience et questionner les représentations liées à la maladie psychique. De la réalisation aux projections suivies d'échanges, ce projet s'inscrit dans une dynamique de dialogue et de sensibilisation. Un espace d'expression, mais aussi un point d'appui pour aller à la rencontre des publics et faire évoluer les regards. Rencontre avec l'équipe du film.

COMMENT EST NÉ CE PROJET COLLECTIF ?

Le film est né d'une envie commune de s'exprimer autrement à partir d'une situation vécue dans le bus par un résident du foyer. On ressentait le besoin de raconter certaines choses qu'on vit, mais qu'il n'est pas toujours facile de partager. Le projet s'est construit progressivement, avec un accompagnement professionnel pour la réalisation, en avançant étape par étape : écriture du scénario, réflexion sur les messages, choix de mise en scène. Ce n'était pas toujours simple, il a fallu oser, se dévoiler parfois, se confronter au regard des autres. Mais on s'est soutenus, on a appris à se faire confiance. Petit à petit, quelque chose s'est construit, et aujourd'hui, on peut dire qu'on en est fiers.

QU'AVEZ-VOUS SOUHAITÉ TRANSMETTRE À TRAVERS CE FILM ?

On a voulu proposer un autre regard sur la maladie psychique, loin des idées reçues. On a cherché à partager des ressentis, du vécu, mais aussi à montrer qu'on peut être dans l'action, dans la création, dans la relation aux autres. C'était important pour nous de ne pas être réduits à un diagnostic. Le film invite à regarder autrement, à se questionner. Si cela peut créer un point de rencontre avec le public, alors c'est déjà beaucoup.

QU'EST-CE QUE CETTE EXPÉRIENCE VOUS A APPORTÉ ?

Ce projet nous a beaucoup apporté, il a été important pour nous. Sur le plan personnel, on a gagné en confiance, on s'est sentis capables de porter un projet jusqu'au bout. On a développé des compétences. Il y a aussi une vraie fierté d'avoir créé quelque chose ensemble, de pouvoir se dire : "c'est nous qui l'avons fait". On a appris à travailler en groupe, à écouter, à respecter les idées de chacun. Pour certains, c'est aussi la découverte de nouvelles capacités. Le regard des autres change, mais notre propre regard sur nous-mêmes évolue aussi.

QUE PERMET AUJOURD'HUI LA DIFFUSION DU FILM ?

Le projet se prolonge avec les projections organisées dans différents lieux, auprès de différents publics. Chaque projection est suivie d'un temps d'échange auquel on participe directement. C'est souvent un moment fort : il peut y avoir un peu d'appréhension au début, puis la discussion s'installe. Les spectateurs posent des questions, partagent leurs impressions, parfois leurs propres expériences. On sent que quelque chose se passe, que le film ouvre un dialogue. Pour nous, ces rencontres sont importantes : elles donnent du sens à ce qu'on a fait. Elles nous permettent aussi de prendre la parole, de nous sentir légitimes et de contribuer, à notre manière, à faire évoluer les regards. Ce sont autant d'étapes qui renforcent notre engagement et la fierté du chemin parcouru.

PÔLE INCLUSION ET SOINS

CONSTRUIRE DES PARCOURS DE VIE, FAVORISER L'AUTONOMIE, SÉCURISER LES SITUATIONS COMPLEXES

Le pôle Inclusion et soins réunit des dispositifs médico-sociaux et de protection juridique qui accompagnent des enfants, des adultes et des personnes âgées confrontés à des troubles du neurodéveloppement, des situations de handicap ou des vulnérabilités psychiques. Sa vocation est de proposer des réponses graduées, allant du repérage précoce jusqu'à l'accompagnement intensif, en favorisant, autant que possible, l'accès au droit commun, l'autonomie, la participation sociale, le pouvoir d'agir et la qualité de vie, tout en garantissant des réponses renforcées lorsque la complexité des situations ou le niveau de dépendance l'exigent.

Du repérage précoce à l'accompagnement médico-social, du logement inclusif aux structures d'hébergement spécialisées, en passant par la protection juridique, le pôle mobilise des expertises complémentaires afin de construire des parcours fluides, coordonnés et sécurisés.

L'année 2025 a été marquée par une dynamique importante de structuration et d'amélioration continue dans un contexte d'augmentation des besoins et de complexification des situations accompagnées. Les équipes ont poursuivi l'adaptation des organisations, renforcé les coopérations et développé des réponses toujours plus personnalisées afin de concilier qualité des accompagnements, participation des personnes et sécurisation des parcours.

REPÉRER PLUS TÔT POUR AGIR PLUS TÔT

L'accompagnement des troubles du neurodéveloppement commence dès les premières années de vie.

■ Les équipes du **Centre d'action médico-sociale précoce** (CAMSP) ont poursuivi leur travail d'amélioration continue dans un contexte marqué par plusieurs mouvements internes qui ont conduit à réinterroger les pratiques et à renforcer les processus existants.

L'année a notamment permis de consolider la procédure d'admission afin de mieux sécuriser les

Chiffres-clés 2025

Pôle Inclusion et Soins



293 professionnels
en CDD ou en CDI soit 275,80 ETP au 31/12/2025



13 établissements
et services



148 places
d'hébergement



35 places
d'accompagnement pour le secteur enfance



217 places
d'accompagnement pour adultes



340 mesures
pour le service tutélaire

parcours et d'améliorer la lisibilité des réponses apportées aux familles.

■ La **Plateforme de coordination et d'orientation** (PCO) a, de son côté, confirmé son rôle central dans le repérage et l'organisation des parcours.

La montée en charge du dispositif dédié aux enfants de 7 à 12 ans s'est accompagnée d'un renforcement des liens avec les professionnels libéraux et les partenaires sanitaires. Malgré l'augmentation continue des besoins, les équipes sont parvenues à maintenir un délai moyen d'accès autour de trois mois grâce aux réunions de concertation pluridisciplinaires et aux synthèses régulières organisées autour des situations.

En 2025, la PCO a accompagné plus de 550 enfants de moins de

six ans et près de 300 enfants âgés de 7 à 12 ans, confirmant l'importance d'une intervention précoce et coordonnée.

FAVORISER L'AUTONOMIE ET L'INCLUSION AU QUOTIDIEN

L'accompagnement en milieu ordinaire constitue l'un des piliers du pôle Inclusion et soins.

Les Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) du Parc, Ampère et La Traboule, le Dispositif d'accompagnement au logement inclusif pour adultes autistes (DALIAA) ainsi que le Pôle de compétences et de prestations externalisées (PCPE) contribuent quotidiennement à favoriser l'autonomie, le rétablissement et la participation sociale.

■ Au **SAMSAH du Parc**, l'année 2025 a été marquée par une dynamique qualifiée importante. Une première enquête de satisfaction a mis en évidence un niveau de satisfaction particulièrement élevé. Les équipes ont également développé des temps collectifs et expérimenté une mutualisation du Conseil de la vie sociale avec le SAMSAH Ampère. Par ailleurs, l'évaluation externe de la Haute Autorité de santé a constitué un temps fort de l'année.

■ Le **SAMSAH Ampère** a évolué dans un contexte plus contraint marqué notamment par l'absentéisme et un ralentissement des admissions. Malgré ces difficultés, plusieurs travaux structurants ont été engagés autour du rétablissement en lien avec l'Observatoire du rétablissement. Les réflexions ont porté sur le renforcement de la participation des personnes accompagnées, l'outillage des professionnels et la préparation de la fin des accompagnements.

■ Le **SAMSAH La Traboule** poursuit son accompagnement spécifique de jeunes adultes présentant un trouble du spectre de l'autisme. Les équipes favorisent l'autodétermination, l'insertion sociale et professionnelle ainsi que la coordination des soins. Un travail concret est également mené autour de l'accès au logement grâce aux appartements d'essai et à une coopération étroite avec les partenaires. L'année a été marquée par la validation du projet de service 2025-2029 et par la poursuite du développement des documents en FALC, Facile à lire et à comprendre.

■ Le **DALIAA** a poursuivi son développement en consolidant son ancrage territorial autour des liens entre logement et santé mentale. Les équipes ont renforcé leurs pratiques, développé leur visibilité



Créer, transformer, célébrer : une distinction pour l'EAM du Parc de l'Europe

L'Établissement d'accueil médicalisé du Parc de l'Europe a remporté le 1^{er} prix du Jury – catégorie Adultes lors de la 25^e édition de Récup'Art®, pour son œuvre « *Il est temps de faire la fête* ».

Réalisée par trois résidents avec l'appui de l'art-thérapeute, cette création, conçue à partir de matériaux du quotidien, illustre la place donnée à l'expression artistique au sein du pôle Inclusion et soins. Parmi une quarantaine d'œuvres présentées sur le thème « *Joyeux anniversaire* », elle s'est distinguée par son inventivité.

Au-delà du prix, cette reconnaissance met en lumière les capacités de création, d'engagement et de participation des personnes accompagnées. L'œuvre a été partagée avec les familles lors de la fête d'été de l'établissement.

et participé notamment aux Semaines d'information sur la santé mentale (SISM). Le travail engagé autour de l'accessibilité et de la qualité s'est poursuivi.

■ **Le Pôle de compétences et de prestations externalisées** a confirmé sa mission de réponse accompagnée. Grâce à un travail d'ajustement des admissions et à une recherche systématique de solutions alternatives, il constitue un véritable filet de sécurité lorsque les situations ne trouvent pas immédiatement leur place dans l'offre existante.

RÉPONDRE AUX SITUATIONS LES PLUS COMPLEXES

Les établissements d'hébergement du pôle accompagnent des personnes dont les besoins nécessitent une présence continue et des réponses particulièrement spécialisées.

■ **À la Maison d'accueil spécialisée Le Bosphore**, les équipes poursuivent leur mission de transition, d'évaluation et d'orientation des parcours. Les tensions liées à la

vacance de certains postes médicaux ont fragilisé cette activité, sans remettre en cause les travaux engagés.

La MAS Bosphore a également participé à l'ouverture progressive de l'Unité résidentielle pour adultes porteurs de troubles du spectre de l'autisme (URTSA).

■ **La Maison d'accueil spécialisée (MAS) Le Révolat** poursuit l'accompagnement au long cours de personnes en situation de très grande dépendance. Dans un contexte d'instabilité d'encadrement, plusieurs actions ont été menées autour des droits des personnes, de l'accessibilité des supports et du renforcement des outils de traçabilité. La préparation de l'évaluation de la Haute Autorité de santé a constitué un chantier majeur.

■ Autorisée pour six places, l'**URTSA** a accueilli ses deux premiers résidents au sein de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) Le Bosphore et poursuit sa montée en charge. Destinée aux personnes présentant les situations les plus complexes, elle propose un accompagnement renforcé 24



heures sur 24 et 365 jours par an, avec une forte présence soignante et éducative.

Le rapprochement futur entre l'EAM et l'URTSA sur le site central de la Fondation permettra de développer des synergies autour d'une plateforme spécialisée dans les troubles du neurodéveloppement.

■ **L'Établissement d'accueil médicalisé** du Parc de l'Europe poursuit son projet immobilier tout en maintenant une forte dynamique d'activités au service de la qualité de vie des résidents.

L'EAM accompagne 22 adultes présentant des troubles du neurodéveloppement sévères, avec un accompagnement médico-social personnalisé visant à favoriser la qualité de vie, l'autonomie et la participation à la vie quotidienne. Les équipes doivent faire face à une complexification progressive des situations accompagnées tout en poursuivant le projet de reconstruction du site.

■ **Habitat Plus**, petite unité de vie destinée aux personnes âgées psychiquement fragilisées, a maintenu un taux d'occupation élevé.

Plusieurs actions ont été développées autour de l'activité physique adaptée, du maintien du lien social et de l'accueil de volontaires en service civique. Le renforcement des partenariats autour de la coordination des soins demeure un enjeu important.

GARANTIR LES DROITS ET SÉCURISER LES PARCOURS

■ **Le service tutélaire**, autorisé pour 340 mesures et assurant la gestion de plus de 1 270 comptes, constitue un maillon essentiel du parcours des personnes les plus vulnérables. Après une forte augmentation des désignations en

2024, l'année 2025 a été consacrée à une stabilisation volontaire de l'activité afin de préserver la qualité de l'accompagnement proposé aux majeurs protégés.

Cette période a également permis d'engager une réorganisation interne destinée à consolider durablement les ressources du service et à garantir des réponses adaptées aux attentes des personnes accompagnées, des familles et des partenaires.

Au-delà de la gestion des mesures de protection, le service tutélaire contribue à la sécurisation des parcours, à la continuité des accompagnements et à la protection des droits et des intérêts des personnes les plus fragiles. Son action participe à garantir l'exercice effectif des droits des majeurs protégés et à préserver leurs intérêts dans toutes les dimensions de leur vie quotidienne.

« L'éco-conception n'est pas un supplément d'âme : c'est un choix responsable. En intégrant dès aujourd'hui des solutions durables, nous construisons un établissement pensé pour durer, limiter son impact environnemental et offrir un cadre de vie de qualité aux personnes accompagnées comme aux professionnels. »

Alexis Coppéré,
directeur du patrimoine
et des services généraux

UNE ANNÉE DE STRUCTURATION ET D'AMÉLIORATION CONTINUE

L'année 2025 a été marquée par une dynamique transversale de structuration et de qualité. Plusieurs établissements ont finalisé ou engagé leurs projets de service, clarifié leurs procédures et renforcé leurs outils de pilotage et de traçabilité.

Les évaluations menées par la Haute Autorité de Santé au SAMSAH du Parc et au SAMSAH La Traboule, ainsi que la préparation active de celle de la MAS Le Révolat, ont constitué des temps forts importants.

L'accessibilité des documents, notamment grâce au développement du FALC (facile à lire et à comprendre), la participation des personnes accompagnées, les démarches de rétablissement et le renforcement des démarches qualité constituent aujourd'hui des axes communs à l'ensemble des structures du pôle Inclusion et soins.



PERSPECTIVES 2026

En 2026, les priorités portent sur la consolidation des organisations et des équipes, la poursuite des démarches qualité et de l'accessibilité, l'adaptation des réponses à la complexification des besoins ainsi que la poursuite des grands projets immobiliers et la montée en charge de l'URTSA.

L'accompagnement précoce des troubles du neurodéveloppement continue à se renforcer avec la poursuite du déploiement de la Plateforme de coordination et d'orientation pour les enfants de 7 à 12 ans et la consolidation des procédures du CAMSP.

Les dispositifs d'accompagnement en milieu ordinaire poursuivront leurs travaux autour du rétablissement, du soutien aux aidants, de l'accessibilité des documents et de l'adaptation des modalités d'accom-

panement à des situations toujours plus complexes. Le projet de service du PCPE sera finalisé en 2026.

Dans le secteur de l'hébergement, l'année 2026 est marquée par la poursuite du projet immobilier du site Europe, réunissant au sein d'un même bâtiment l'Établissement d'accueil médicalisé (EAM) Europe et l'URTSA Gaïa. Ce nouvel ensemble favorisera la fluidité des parcours, les synergies entre les équipes et l'adaptation des solutions d'accompagnement aux besoins des personnes présentant des troubles du neurodéveloppement et des situations de handicap complexe.

Le service tutélaire poursuit sa réorganisation afin de sécuriser durablement ses ressources et sa capacité d'accompagnement.

TÉMOIGNAGE

Sécuriser les parcours résidentiels des adultes avec TSA



Marine Barge,
coordinatrice du DALIAA, Dispositif
d'accompagnement au logement inclusif
pour adultes autistes

Créé à titre expérimental en 2019 et pérennisé en 2024, le DALIAA accompagne des personnes avec troubles du spectre de l'autisme sans trouble du développement intellectuel vers l'accès et le maintien en logement de droit commun. Fondé sur la co-construction du projet avec la personne, il propose un accompagnement individualisé et coordonné visant à sécuriser les parcours et à favoriser une installation durable en milieu ordinaire.

QUEL EST LE RÔLE DU DALIAA DANS LE PARCOURS RÉSIDENTIEL ?

Le dispositif intervient à différentes étapes du parcours : en amont, lors de l'accès au logement et dans le maintien. L'accompagnement se construit à partir du projet de la personne, en lien avec le logement : recherche d'un appartement, installation, organisation du quotidien ou appropriation du lieu de vie. Il peut également répondre à des situations où la personne dispose déjà d'un logement mais rencontre des difficultés à s'y sentir à l'aise. L'enjeu est de sécuriser chaque étape en anticipant les difficultés, afin de permettre une installation durable, adaptée aux besoins et aux spécificités de chacun.

COMMENT S'ORGANISE CONCRÈTEMENT L'ACCOMPAGNEMENT ?

L'équipe est pluridisciplinaire (cheffe de service, psychologue, ergothérapeute et coordinatrice). L'accompagnement repose sur une approche sociale, psychologique et fonctionnelle. Il s'inscrit dans un travail régulier avec les partenaires du secteur sanitaire et médico-social, ainsi que les acteurs du logement, et avec l'entourage lorsque cela est pertinent. Le rôle de coordination consiste à articuler ces interventions, maintenir le lien entre les acteurs et garantir une compréhension partagée des situations. Cette organisation vise à éviter les ruptures de parcours, en particulier lors des phases de transition, et à assurer une continuité dans l'accompagnement proposé.

QUELS EFFETS OBSERVEZ-VOUS POUR LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ?

L'accompagnement permet des évolutions concrètes : renforcement de l'autonomie, meilleure appropriation du logement, développement de l'autodétermination et progression de la confiance. Il favorise également l'émergence d'autres projets, notamment en matière de vie sociale, d'accès à l'emploi ou de participation à des activités. Les objectifs peuvent évoluer au fil de l'accompagnement, dans une logique d'adaptation continue. La réussite se mesure à la capacité de la personne à trouver un équilibre durable et à réduire progressivement le recours au dispositif, tout en conservant des repères sécurisants.

QUELS ENJEUX DEMEURENT AUJOURD'HUI ?

L'accès au logement reste contraint, notamment en raison de freins économiques et de représentations associées au handicap, qui peuvent limiter les possibilités d'accès au parc locatif. Dans ce contexte, la coordination et l'accompagnement proposés par le DALIAA constituent un levier pour sécuriser les parcours et soutenir les démarches des personnes. Le développement des partenariats, notamment avec des professionnels formés aux TSA, ainsi que le renforcement du travail avec les aidants, apparaissent également comme des axes d'évolution pour améliorer la compréhension des situations et ajuster les réponses apportées.

Rapport moral

L'année 2024 a été celle de la transition. L'année 2025 marque le début de la refondation. Toutes les structures se transforment et évoluent au gré des attentes, des besoins et du contexte. Celles qui peinent à se réformer, par confort, conservatisme ou aveuglement, finissent toujours par être confrontées à un moment de vérité qui impose de franchir une étape plus exigeante pour sortir d'une forme de déclin. C'est bien ce processus qui est à l'œuvre dans notre Fondation et l'année écoulée s'apparente à un changement de cap du paquebot.

DES RÉSULTATS CONTRASTÉS

UN DÉFICIT QUI S'ACCROÎT SUR L'HÔPITAL

En dépit d'un frémissement de l'activité adulte de l'hôpital, marqué par une remontée des journées d'hospitalisation, des actes ambulatoires et de la file active totale, ainsi que par une meilleure gestion des urgences, le déficit en fin d'exercice s'est encore creusé pour atteindre -2,7 M€ (-1,4 M€ en 2024). Cette dégradation résulte principalement du recours accru à l'intérim, indispensable pour assurer la continuité des services mais beaucoup plus coûteux. Son coût a atteint 7,4 M€, contre 4,9 M€ l'année précédente.

À l'inverse, il convient de souligner le rétablissement des comptes du secteur médico-social, malgré l'imputation de la hausse des frais de siège non financée. Au global, le résultat consolidé de la Fondation s'établit à -2,4 M€, contre -1,7 M€ en 2024.

Dans ce contexte, le commissaire aux comptes a déclenché une procédure d'alerte qu'il a accepté de lever en contrepartie d'engage-

ments de redressement et d'une information régulière sur leur mise en œuvre.

LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES SE POURSUIT

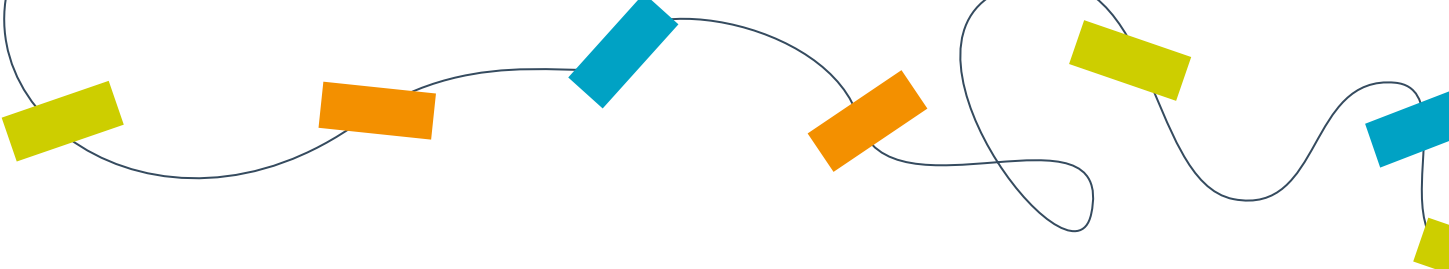
Au cours de l'année, plusieurs projets d'établissement ou de service ont été élaborés, discutés avec les personnes accompagnées, étudiés puis validés par le Conseil d'administration : ceux des deux Services d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH La Traboule et du Parc), du Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP), de l'Établissement d'accueil médicalisé (EAM) et de l'Établissement et service d'aide par le travail (ESAT).

Grandes ou petites, ces structures témoignent de la vitalité de notre Fondation au service des personnes accompagnées. Les anniversaires sont autant d'occasions de rencontres avec les résidents, qui incarnent bien mieux que de grands discours le sens de notre mission.

LA POURSUITE D'INVESTISSEMENTS SIGNIFICATIFS

Malgré un contexte financier délicat, nous avons choisi de poursuivre notre politique d'investissement sur les projets techniquement prêts.

■ Celui de l'Unité résidentielle pour adultes présentant des formes sévères de troubles du spectre de l'autisme (UR TSA), structure à recrutement régional, à laquelle a été associée la relocalisation de l'Établissement d'accueil médicalisé (EAM) de Feyzin (22 places), pour un montant global de 7,7 M€, afin de pouvoir engager ensuite la rénovation du site de la Maison d'accueil spécia-



lisée (MAS Le Revolat).

■ Le basculement de l'ensemble du site de la route de Vienne vers l'énergie géothermique, pour un coût total de 6 M€, traduit un engagement fondé à la fois sur une conviction écologique et sur une logique économique, avec une économie annuelle estimée à 500 K€ sur les dépenses énergétiques.

■ Le projet de rénovation-reconstruction « Arthémis », longtemps reporté faute de capacité de financement et d'accord avec la Ville de Lyon sur des contraintes urbanistiques et architecturales soutenables, a été remis sur des bases plus solides grâce à l'élaboration d'un schéma directeur immobilier, préalable indispensable à tout programme technique.

DEUX SUJETS D'INQUIÉTUDE MAJEURS

■ La perte d'attractivité médicale

Nous faisons face à une perte d'attractivité médicale sous la double concurrence d'un secteur public fortement structuré et d'un secteur libéral ne connaissant pas les mêmes contraintes que nos établissements, sur l'installation comme l'activité. La remise en cause des possibilités de validation du statut de praticien hospitalier en établissements de santé privés d'intérêt collectif (ESPIC) a marqué le début d'une longue série de mesures défavorables.

Le recours accru à l'intérim est ainsi devenu la principale cause de notre déficit depuis la cassure provoquée par le Ségur de la santé, dont les financements ont bénéficié principalement au secteur public, entraînant des hausses de rémunération impossibles à suivre en l'absence

de financements adaptés.

Nos alertes et appels réitérés à la régulation par les pouvoirs publics des postes de certaines catégories de médecins, mission qui relève pourtant de leur pouvoir d'influence ou de décision, n'ont été suivis d'aucun effet. Ainsi, les postes d'internes du premier semestre 2025 ont été répartis à hauteur de 48 pour Le Vinatier, 15 pour le Centre hospitalier Saint Jean de Dieu et 4 pour le Centre hospitalier de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. Nous n'avons par ailleurs obtenu aucun poste de praticien à diplôme hors Union européenne (PADHUE).

Après la réduction contrainte du nombre de lits, l'absence d'évolution nous contraindra nécessairement à réexaminer certains pans de notre activité, au détriment de notre mission et de l'intérêt des patients.

■ L'avenir de la pédopsychiatrie

L'avenir de la pédopsychiatrie est en crise larvée ici et partout ailleurs. Malgré de belles réussites dans le développement de projets autour de la psychiatrie mère-enfant, nous peinons depuis plusieurs années à répondre pleinement aux besoins des adolescents, peut-être parce que nous peinons à réguler les tensions entre les catégories qui participent à la prise en charge, traduisant malaise et désaccord dans la vision de la mission médico-éducative.

La désertion de la spécialité dans tout le pays montre l'ampleur de la crise, alors même que nous bénéficions jusqu'alors d'un nombre de pédopsychiatres que beaucoup d'établissements pouvaient nous envier.

L'ANNÉE DE LA REFONDATION

LES ÉVOLUTIONS DE LA GOUVERNANCE

■ La recomposition régulière du Conseil d'administration

Après le renouvellement quadriennal des fonctions du président, quelques administrateurs ont quitté leurs fonctions, en raison d'autres engagements ou de la limite d'âge. François Valencony puis Olivier Paul ont ainsi été remplacés par Bruno Madelpuech, ancien directeur général de l'hôpital psychiatrique public de Toulouse, et Pierre Giordano, médecin et ancien chef de service du pôle G25, l'un des secteurs de psychiatrie adulte du Centre hospitalier Saint Jean de Dieu.

Ces recrutements témoignent de la diversité des profils acceptant de rejoindre la Fondation et de notre volonté de bénéficier de compétences variées afin d'éclairer au mieux les débats et les décisions.

Parallèlement, nous avons institué la position d'administrateur associé, permettant à d'anciens administrateurs de poursuivre leur investissement à nos côtés, sans droit de vote, sur des dossiers précis, en nous appuyant sur la faculté d'invitation ouverte au président par les statuts. Il s'agit d'une manière d'assurer les transitions et la continuité sur certains dossiers structurants. Alain Verret occupe désormais cette position.

■ Une nouvelle équipe dirigeante

Après le départ d'Agnès Marie-Egyptienne à l'Association hospitalière Sainte-Marie (AHSM), une direction de transition durant six mois a permis d'engager de premiers changements de regard, de

RAPPORT MORAL 2025

TENIR LE CAP DANS UN MONDE QUI CHANGE

priorités et de méthode dans le pilotage de notre institution.

La séparation des fonctions de direction générale de la Fondation, confiée à Jérôme Colrat, et de direction de l'hôpital, incarnée par le recrutement de Xavier Rebêche, nous apporte deux profils expérimentés, différents et complémentaires. Le premier est plus particulièrement chargé de la gouvernance globale, des fonctions support et du médico-social. Le second porte les enjeux du champ sanitaire et principalement ceux de l'hôpital.

Les équipes de direction ont également évolué. Certains changements ont été souhaités du côté sanitaire, d'autres ont été subis dans le médico-social, où un turnover élevé des salariés et de l'encadrement témoigne des difficultés d'attractivité de fonctions pourtant riches de sens et d'intérêt.

Le fonctionnement des deux directions support les plus structurantes, les ressources humaines et les finances, a fait l'objet d'une attention particulière au service des nouvelles orientations définies par le Conseil d'administration.

UNE NOUVELLE STRATÉGIE À L'ŒUVRE SUR PLUSIEURS AXES

■ Une réorientation de la culture institutionnelle

Ces changements de personnes s'accompagnent d'une transformation progressive mais profonde de notre manière de mettre en œuvre notre mission.

La vision d'un simple service public délégué, chargé de mettre en œuvre les orientations des pouvoirs publics, laisse progressivement place à une logique d'institution davantage soucieuse de défendre ses intérêts et de pré-

server ses capacités d'action, y compris en renonçant à certains projets ou en exprimant plus clairement ses positions.

Au-delà du réalisme économique, nous devons tirer les conséquences d'évolutions qui conduisent les pouvoirs publics à s'éloigner progressivement de certains engagements historiques, qu'il s'agisse de l'équité entre les secteurs, de la pérennité des financements ou du respect de la parole donnée, comme l'a illustré l'abandon du soutien à la convention collective unique au niveau national.

■ Un recentrage sur les impératifs de gestion

Des revues de dépenses et de projets ont été engagées. De nouveaux outils de pilotage ont été déployés. Une déconcentration de la direction des ressources humaines a été mise en œuvre. Un travail a été conduit sur les planings, les services généraux, certaines organisations, l'optimisation du fonctionnement des sites distants et la politique d'achats.

À titre d'exemple, le service des tutelles, pour lequel nous ne disposons pas d'une taille critique suffisante, a été confié en mandat de gestion au Groupement pour l'insertion et la réinsertion sociale (GRIM), association spécialisée dans ce domaine.

Du côté des recettes, la décision de facturer les chambres particulières a été prise après débat et mise en œuvre en mai 2026.

■ Un travail de refondation spécifique à l'hôpital

Sous l'impulsion du Bureau, porteur de la stratégie institutionnelle « Cap 2030 », la direction générale a élaboré, en concertation avec les



parties prenantes, un plan structuré autour de sept grands chantiers visant à transformer le fonctionnement de l'hôpital et de ses principales missions.

Ce travail englobe l'ensemble des sujets sur lesquels nous avons la capacité d'agir : services économiques, politique de ressources humaines, recettes, contenu et périmètre des fonctions des différentes catégories professionnelles ou encore développement des potentialités de la Fondation.

■ Une ouverture résolue à des rapprochements externes

Conscients des risques d'une vision trop autocentrée, soucieux de nous ouvrir à d'autres référentiels de fonctionnement et convaincus de la nécessité de gagner en taille et en influence pour mieux défendre nos intérêts dans un monde de moins en moins fondé sur la confiance, nous avons choisi d'explorer des partenariats structurants.

Après de premiers contacts engagés fin 2024, l'année 2025 a été consacrée à un travail de réflexion sur la pertinence et la faisabilité d'un rapprochement avec l'association ORSAC (Organisation pour la santé et l'accueil), acteur associatif majeur du secteur sanitaire et médico-social, qui avait failli reprendre la gestion de l'hôpital Saint Jean de Dieu en 1980 lors du départ de la congrégation.

Les temps ont changé, mais les valeurs communes et le partage du sens nous ont conduits à réexaminer la possibilité d'un avenir commun. L'année 2025 a été consacrée à des travaux et des rencontres de découverte réciproque, symbolisés notamment par la présence des deux présidents aux conseils d'administration respectifs.

Ces échanges ont abouti, ces dernières semaines, à un texte de principe approuvé à l'unanimité par les deux Conseils d'administration.

■ La recherche d'une valorisation du statut de Fondation

La transformation progressive de nombreuses associations en fondations reconnues d'utilité publique (FRUP) a conforté notre conviction que ce statut ne devait pas être vécu comme une contrainte, malgré la place particulière qu'y occupent les représentants institutionnels ou le contrôle de l'État à travers le commissaire du Gouvernement.

Nous y voyons au contraire une opportunité de conforter notre identité d'institution privée chargée d'une mission de service public essentielle et durable, tout en mobilisant de nouveaux leviers au service de nos missions.

Cette stratégie passe notamment par un recours progressif à la générosité publique, mais également par la mise en place d'une foncière destinée à associer des partenaires partageant des objectifs d'investissement à finalité non lucrative.

LA CONVICTION D'UNE PLACE SPÉCIFIQUE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ PRIVÉS D'INTÉRÊT COLLECTIF (ESPIC)

■ L'avenir incertain des ESPIC en France

Que ce modèle soit l'un des plus répandus en Europe n'est sans doute pas un hasard. Il emprunte à la fois aux systèmes public et libéral, avec des modalités de financement mixtes, mais surtout il s'appuie sur l'engagement de la société civile.

Le contexte est moins favorable dans notre pays, probablement

pour des raisons historiques et culturelles, mais nous restons convaincus de la pertinence de ce modèle, tant pour notre institution que pour la société.

Force est de constater que les ESPIC demeurent insuffisamment pris en compte dans les politiques publiques. Les décisions de transposition sont souvent retardées, certaines mesures sont différées, tandis que de nouvelles charges continuent de peser sur notre secteur, comme l'extension de la taxe d'apprentissage prévue par la loi de finances pour 2026.

Le blocage des négociations relatives à la convention collective unique, dans un contexte marqué par une convergence de positions étonnante entre les pouvoirs publics et la majorité des organisations syndicales de la santé, a conduit de fait à la perte du milliard d'euros qui avait été réservé par les ministères de la Santé et du Travail pour accompagner cette évolution.

Les espoirs des employeurs ont été déçus, laissant place au découragement de beaucoup et à l'attente d'éventuelles inflexions qui pourraient intervenir à l'occasion des prochaines échéances nationales.

Nous nous heurtons toujours à une difficulté persistante à faire reconnaître objectivement la contribution au service public portée par notre secteur, pourtant capable d'apporter des réponses diversifiées et économiquement efficaces.

Les pouvoirs publics ont intérêt à préserver la pluralité des réponses, afin de respecter la diversité héritée de notre histoire, de permettre les comparaisons et l'évaluation, et d'éviter de se faire prescrire une politique de santé par les lobbies qui en bénéficient.

RAPPORT MORAL 2025

TENIR LE CAP DANS UN MONDE QUI CHANGE

En interne, on ne peut qu'être frappé par la référence fréquente au secteur public voisin, sans toujours mesurer qu'un éventuel projet d'intégration, refusé en 1980, ne pourrait être que partiel.

Les informations présentées aux différentes instances sociales ne suscitent pas encore une pleine prise de conscience de notre fragilité. Plus encore, l'absence d'accord dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO) concernant l'expérimentation des organisations en 12 heures, déjà pratiquées dans d'autres établissements, interroge sur notre capacité collective à faire converger les positions autour des enjeux auxquels nous sommes confrontés.

■ Les raisons d'y croire à la Fondation ARHM

Les nombreux échanges au sein de l'institution permettent néanmoins de demeurer confiants.

Les orientations récentes témoignent des marges de redressement financier dont nous disposons. La restructuration du service facturation produit des effets bénéfiques. Nombre de salariés reconnaissent la pertinence des interrogations portées sur certaines pratiques anciennes et attendent de la gouvernance qu'elle poursuive son action.

Les administrateurs sont convaincus qu'il est possible de construire un nouveau modèle social conciliant restauration de nos marges d'action et juste prise en compte des réalités économiques qui structurent notre activité.

Nous restons sereins quant à notre capacité à agir. Les personnes accompagnées ont besoin de nous et reconnaissent la qualité du travail accompli. Nos professionnels

sont investis, attachés à nos structures et savent exprimer les raisons pour lesquelles ils ont choisi notre secteur.

La capacité à s'occuper de ceux qui sont exclus partout ailleurs, l'envie de renouveler les pratiques professionnelles et le souci constant d'innover constituent autant d'atouts qui nourrissent la vitalité de notre secteur privé solidaire.

Au fur et à mesure de notre dévoilement, l'extérieur manifeste un intérêt croissant pour ce que nous sommes et faisons. Des contacts se développent avec d'autres associations et l'accord unanime des deux conseils d'administration visant à approfondir le rapprochement entre la Fondation ARHM et l'Association ORSAC constitue à cet égard un encouragement fort.

Plus globalement, le nouvel équilibre entre financements socialisés et contributions volontaires rendu possible par le statut de fondation reconnue d'utilité publique (FRUP) ouvre des perspectives nouvelles pour la soutenabilité de notre modèle.

Les expériences conduites, notamment à travers les Ambassadeurs Santé mentale, montrent également que la prise en charge de la souffrance psychique peut emprunter d'autres voies que le seul soin.

Le sujet de la santé mentale nous concerne tous, individuellement comme collectivement. Première source de dépenses de l'Assurance maladie, il se situe au croisement de nombreux enjeux sociaux et sanitaires.

Certes, la prise en charge des troubles psychiques se caractérise souvent par des parcours complexes, pour lesquels la promesse

de guérison est parfois incertaine, ou du moins ne correspond pas aux critères intuitifs habituels, à rebours d'une société de plus en plus marquée par l'exigence de résultats immédiats. Mais ces situations illustrent précisément la nécessité d'une approche globale associant soins et prévention, professionnels et entourage, familles et société, vie dans la cité alternant avec des temps d'hospitalisation pour gérer les crises.

Les contraintes croissantes qui pèsent sur l'action de l'État, soumis à des injonctions contradictoires entre attentes d'intervention et limitation de ses moyens, ouvrent un espace nouveau aux initiatives de la société civile, à condition que celle-ci conserve sa capacité d'engagement et que les dynamiques d'individualisation croissantes ne découragent pas celles et ceux qui croient encore à la force du collectif.

À cet égard, malgré les contradictions de notre époque, les aspirations des plus jeunes à davantage de sens constituent des motifs d'espérance et de continuité.

C'est dans cet esprit que nous continuerons à agir au service du bien commun.

Jean-François Bénévisse
Président de la Fondation ARHM

An abstract graphic at the bottom of the page features several thin, wavy lines in blue, orange, and grey. These lines are interspersed with small, tilted rectangular blocks in orange, teal, grey, and lime green. A dark blue rectangular box is positioned on the left side of this graphic, containing the word 'Annexes' in white text.

Annexes

BILAN FINANCIER 2025



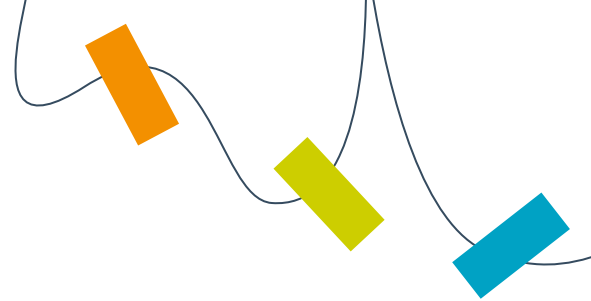
ACTIF	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025		
	Net	Brut	Amort. et dépr.	Net
Frais d'établissement	-			-
Frais de recherche et de développement	-			-
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	86 046	4 812 346	4 513 899	298 447
Droit au bail				
Fonds commercial ⁽¹⁾				13 905
Autres immob. Incorporelles	14 723	34 149	20 244	
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immob. incorporelles				
Immobilisations incorporelles	100 770	4 846 494	4 534 143	312 351
Terrains	3 619 721	3 739 581	119 860	3 619 721
Constructions	41 957 407	121 513 594	79 884 552	41 629 042
Installations techniques, matériels, et outillage industriels	1 564 532	11 783 294	10 270 950	1 512 344
Autres immobilisations corporelles	2 794 830	15 658 548	13 161 277	2 497 271
Immobilisations corporelles en cours	655 021	7 649 923		7 649 923
Avances et acomptes sur immob. corp.	-			-
Immobilisations corporelles	50 591 512	160 344 940	103 436 639	56 908 301
Participations ^(b)	-			-
Créances rattachées à des participations	-			-
Autres titres immobilisés	3 751 068	3 914 184		3 914 184
Prêts	-			-
Dépôts et cautionnements versés	336 869	348 698		348 698
Autres créances immobilisées	-			-
Immobilisations financières	4 087 937	4 262 882	-	4 262 882
TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET ⁽ⁱ⁾	54 780 218	169 454 316	107 970 782	61 483 535
Stocks et en-cours (a) :	763 001	742 142		742 142
Avances et acomptes versés sur commandes	19 363	47 020		47 020
Clients et comptes rattachés	7 809 964	9 000 421	864 540	8 135 881
Autres créances	3 884 576	4 866 391		4 866 391
Charges constatées d'avance	1 431 428	856 612		856 612
Valeurs mobilières de placement ^(e)	16 989 884	17 051 284		17 051 284
Disponibilités	23 461 090	26 167 358		26 167 358
Trésorerie	40 450 974	43 218 642	-	43 218 642
TOTAL ACTIF CIRCULANT ⁽ⁱ⁾	54 359 305	58 731 227	864 540	57 866 687
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
Comptes de régularisation ⁽ⁱⁱⁱ⁾	-	-	-	-
TOTAL GENERAL ^(i+ii+ iii)	109 139 523	228 185 544	108 835 322	119 350 222

PASSIF	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025
Fonds propres statutaires sans Droit de reprise (DR)	15 500 000	15 500 000
Fonds propres complémentaires sans DR	11 719 379	11 719 379
Fonds propres sans droit de reprise	27 219 379	27 219 379
Fonds propres statutaires avec DR	-	-
Fonds propres complémentaires avec DR	-	-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Écart de réévaluation	-	-
Réserves	15 554 474	15 634 235
<i>dont part des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	15 554 474	15 634 236
Report à nouveau	- 3 683 627	- 4 976 670
<i>dont part des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	11 064 248	10 558 998
Excédent ou déficit de l'exercice	-1 213 282	-2 438 100
<i>dont part des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	896 122	32 535
Situation nette (sous total)	37 876 943	35 438 843
Subventions d'investissement	874 079	835 923
Provisions réglementées	1 884 742	1 869 371
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	40 635 764	38 144 137
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	-
Fonds dédiés	13 837 953	12 655 851
TOTAL FONDS DEDIES (II)	13 837 953	12 655 851
Provisions pour risques	1 401 418	1 375 248
Provisions pour charges	7 203 425	6 780 133
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	8 604 843	8 155 381
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits	20 455 824	37 295 908
Emprunts et dettes financières	91 081	90 158
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	1 268	2 758
Fournisseurs et Comptes rattachés	7 449 154	8 349 233
Dettes fiscales et sociales	17 603 958	14 245 631
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 113	23 113
Autres dettes	434 996	338 484
Produits constatés d'avance	1 569	49 569
TOTAL DETTES (IV)	46 059 394	60 394 853
Ecart de conversion Passif		
Comptes de régularisation (III)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	109 139 523	119 350 222

BILAN FINANCIER 2025



COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025
	31/12/2024	31/12/2025
Cotisations	-	-
Chiffre d'affaires	1 884 134	1 728 603
Ventes de marchandises	5 791	100 361
Production vendue (Biens et Services)	1 878 343	1 628 243
Concours publics et subventions d'exploitation	131 339 526	134 625 789
Ressources liées à la générosité du public	25 013	24 758
<i>Dons manuels</i>	25 013	24 758
<i>Mécénats</i>	-	-
<i>Legs, donations et assurances-vie</i>	-	-
<i>Contributions financières</i>	-	-
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	459 464	756 222
Utilisations des fonds dédiés	3 041 423	2 429 334
Autres produits	7 823 963	7 691 611
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	144 573 525	147 256 316
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks de marchandises	-	-
Achat de matières premières et autres approvisionnements	-1 137 220	-1 010 126
Aides financières	-378 797	-514 945
Variation de stocks	-10 414	-33 879
Autres achats et charges externes	-30 550 752	-31 871 884
Impôts, taxes et versements assimilés	-9 141 655	-9 625 490
Charges de personnel	-97 155 446	-99 699 998
Salaires et traitements	-67 866 214	-68 985 421
Charges sociales	-29 289 232	-30 714 577
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-6 371 015	-5 943 176
Dotations aux amortissements sur Immobilisations	-5 447 878	-5 396 874
Dotations aux dépréciations sur Immobilisations	-	-
Dotations aux dépréciations sur Actif circulant	-241 723	-273 059
Dotations aux provisions pour risques et charges	-681 413	-273 243
Reports en fonds dédiés	-1 514 236	-1 247 232
Autres charges d'exploitation	-85 424	-194 142
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	-146 344 958	-150 140 873
1. TOTAL RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-1 771 433	-2 884 557



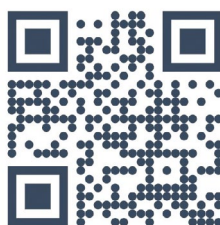
COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE 2024	EXERCICE 2025
	31/12/2024	31/12/2025
Produits des participations	-	-
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	780 628	715 026
Reprises sur dépréciations, provisions financières	106 900	61 400
Transfert de charges financières	-	-
Reprises sur dépréciations, provisions et transfert de charges financières	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	887 528	776 426
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	-340 057	-327 607
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	-340 057	-327 607
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	547 471	448 819
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	-1 223 962	-2 435 737
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	649 479	0
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	-593 371	0
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	56 108	0
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0
Impôts sur les bénéfices (VII)	-45 428	-2 363
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+IX)	146 110 532	148 032 742
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII)	-147 323 814	-150 470 843
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 213 282	-2 438 100

LEXIQUE

ARHM	Action recherche handicap et santé mentale
ARS	Agence régionale de santé
ASLL	Accompagnement social lié au logement
CAMSP	Centre d'action médico-sociale précoce
CESAR	Centre d'évaluation et de soins ambulatoires en réhabilitation
CJC	Consultation jeunes consommateurs
CSAPA	Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie
DALIAA	Dispositif d'accompagnement au logement inclusif pour adultes autistes
DAPR	Dispositif d'appui pour la prévention des risques liés aux radicalisations
EAM	Etablissement d'accueil médicalisé
ESAT	Etablissement et service d'accompagnement par le travail
ESPIC	Etablissement de santé d'intérêt collectif
ETP	Equivalent temps plein
FALC	Facile à lire et à comprendre
FRUP	Fondation reconnue d'utilité publique
HAS	Haute autorité de santé
MAS	Maison d'accueil spécialisée
NAO	Négociations annuelles obligatoires
PAEJ	Point accueil écoute jeunes
PCO	Plateforme de coordination et d'orientation
PCPE	Plateforme de compétences et de prestation externalisées
PISR	Pôle intersectoriel de soin et de réhabilitation
PMSI	Programme de médicalisation des systèmes d'information
PSSM	Premiers secours en santé mentale
RAE	Reconnaissance des acquis de l'expérience
RECREA	Résolution de la crise en ambulatoire
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale
SISM	Semaines d'information sur la santé mentale
TSA	Troubles du spectre de l'autisme
UR TSA	Unité résidentielle pour adultes autistes en situation très complexe



290, route de Vienne
B.P. 8252 - 69355 Lyon Cedex 08
Tél. : 04 37 90 10 08



*Scannez
moi*

www.fondationarhm.fr

Conception & mise en page : Deesign it - www.deesign-it.com

Directeur de la publication : Jérôme Colrat

Coordination : Marie-Odile Toinon

Réalisation des textes et interviews :
Marie-Odile Toinon, Maria Dragon

Crédits photos :
Audrey Dumas, Fondation ARHM, Chloé Faivre,
Marie-Odile Toinon, Mathilde Vezin

*Suivez
nous*



Impression : Service imprimerie Fondation ARHM
ISSN : 2610-5004 | Dépôt légal : Juin 2026